



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2017

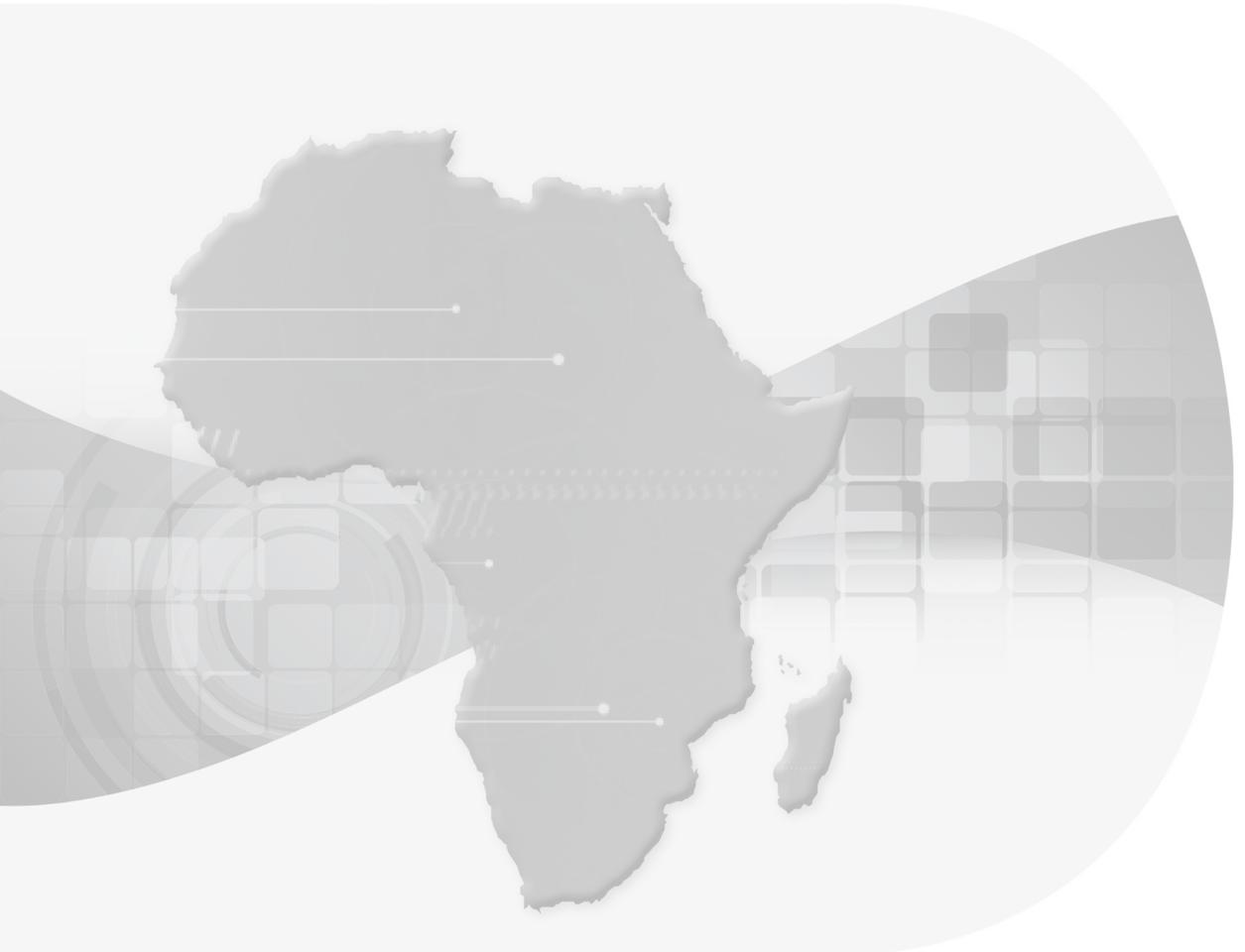


MALI



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2017**



MALI

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Mali, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : eca-info@un.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2018 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : avril 2018

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	iv
Remerciements	v
Le Mali en bref	vi
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performance économique	8
3.1 Croissance économique	8
3.2 Politique budgétaire	12
3.3 Inflation et politique monétaire	14
3.4 Compte des opérations courantes	15
3.5 Comptes financiers et comptes de capitaux	17
4. Développements sociaux	19
4.1 Démographie	19
4.2 Pauvreté et emploi	20
4.3 Santé	22
4.4 Éducation	23
4.5 Genre	25
5. Analyse thématique de la transformation structurelle : gouvernance, paix, sécurité et développement durable au Mali	27
5.1 État de la gouvernance au Mali	27
5.2 Causes structurelles de la précarité de l'état de sécurité au Mali	28
5.3 Défis de la décentralisation pour la paix et la sécurité et pour le développement local et régional au Mali	30
5.4 Gestion sécuritaire et développement durable	31
5.5 Principaux défis et messages à retenir	33
6. Évaluation de la qualité des données	35
Références	36

Liste des sigles et abréviations

AMAO	Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BID	Banque islamique de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
DAESNU	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DTS	Droits de tirage spéciaux
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FMI	Fond monétaire international
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
IDISA	Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
INSTAT	Institut national de la statistique
MEF	Ministère de l'économie et des finances
ODD	Objectifs de développement durable
ODHD	Observatoire du développement humain durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPT	Pays pauvres très endettés
TEC	Tarif extérieur commun
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la population
VIH-SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise
WDI	Indicateurs du développement dans le monde

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social de la CEA.

Le profil de pays du Mali a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et rédigé sous la supervision directe de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, avec la coordination technique de Bakary Dosso, Chef du Centre sous-régional de données. L'auteur principal de cette publication est Mamoudou Sebege, Chargé des affaires économiques. Certaines institutions maliennes, telles que le Ministère de l'Économie et des Finances et l'Institut national de statistique, ont fourni d'importantes contributions à la réalisation de ce profil.

Nous adressons par ailleurs nos remerciements à l'ensemble du personnel du Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest, pour ses contributions et commentaires pertinents lors de la revue interne.

Le groupe d'examen interne, constitué de Robert Lisinge, de Semia Guermas Tapia, d'Andry Andriantsheno, d'Ayenika Godheart et de Raquel Santos Garcia, mis en place par la Section de la qualité opérationnelle de la CEA, a fourni de précieuses observations qui ont contribué à enrichir l'analyse. L'auteur tient également à remercier M. Lambert N'galadjo Bamba, Professeur d'économie à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), pour ses avis d'expert et sa perspicacité en sa qualité d'examineur externe. Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Mali en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice de développement humain	175	188	2016	PNUD
Langue officielle	Français	Indice d'inégalités entre les sexes	156	188	2016	PNUD
Monnaie	FCFA (XOF)	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	25	54	2016	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Bamako	Indice de la facilité de faire des affaires	141	190	2017	Banque mondiale
Appartenance à une/ des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEDEAO	Indice de perception de la corruption	116	176	2016	Transparency International

Croissance économique



L'économie malienne est dominée par les activités du secteur primaire (production vivrière, coton, élevage) et par l'exploitation des ressources naturelles, notamment l'or, ce qui lui vaut les positions de troisième producteur africain en or et de deuxième producteur de la CEDEAO en produits d'élevage. Elle a amorcé une reprise en 2014 (7,0 %), après la récession de 2012 (-0,8 %) causée par la crise politique et sécuritaire qui a fortement impacté les activités du secteur des services. La croissance s'est établie à 5,8 % en 2016, avec un niveau moyen de 6,3 % sur la période 2014-2016. Outre les investissements publics en réponse aux besoins de réhabilitation et de construction des infrastructures économiques et sociales, le dynamisme de l'activité économique au cours des trois dernières années est attribuable à la fois au secteur primaire (production céréalière, coton, produits de l'élevage), au secteur tertiaire (commerce de détail, télécommunication), et au secteur secondaire (production aurifère, production manufacturière (huileries) et BTP).

Politique budgétaire



Le déficit budgétaire a amorcé une tendance à la dégradation depuis 2012 pour s'établir à 3,9 % du PIB en 2016 (au-delà de la norme communautaire de 3 %), contre 2,0 % du PIB en moyenne sur la période 2012-2015. Cette dégradation progressive du solde serait due aux dépenses de sortie de crise et de relance économique effectuées dans la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement (CREDD 2016-2018), notamment aux dépenses militaires, mais surtout à celles de réhabilitation et de construction d'infrastructures économiques et sociales par l'intermédiaire des Programmes d'investissement publics (PIP). Par ailleurs, avec un encours de la dette publique égal à 30,3 % du PIB en 2016, le Mali respecte le critère communautaire de convergence relatif à la dette.

Inflation et politique monétaire



L'inflation se situe actuellement en dessous de la norme communautaire de l'UEMOA de 3,0 %, dans un contexte de politique monétaire de ciblage de l'inflation. Cette dynamique est globalement influencée par l'état de la campagne agricole (production vivrière), avec une composante importée orientée par le cours mondial des produits d'hydrocarbure et le taux de change euro/dollar US. Par ailleurs, la politique monétaire se caractérise par un faible niveau de financement du secteur privé (le crédit à l'économie pour la période 2012-2016 représentait en moyenne 20,3 % du PIB) avec une forte dominance de la composante à court terme.

Compte courant



Le creusement du déficit du compte courant à partir de 2013 (passé de 4,9 % du PIB en 2012 à 16,6 % en 2016) serait globalement dû à la hausse des importations de biens d'équipement en lien avec les réhabilitations et les constructions en cours des infrastructures économiques et sociales, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de relance économique et de consolidation de la paix. Cette dégradation a été également entretenue par la chute des prix des matières premières principalement exportées (notamment l'or et le coton) et atténuée par l'effet prix relatif à la baisse du cours international des produits d'hydrocarbures.

Investissements directs étrangers



Principalement destiné aux investissements dans le secteur minier, l'afflux des IDE, en net régression depuis ces cinq dernières années, est passé d'environ 200 milliards de FCFA en 2012 à seulement 62,0 milliards de FCFA en 2016. Cette diminution serait imputable aux contreperformances du secteur minier, suscitées en partie par la baisse du cours mondial de l'or et par la situation d'insécurité dans le pays depuis 2012.

Démographie



Avec 18,1 millions d'habitants en 2016, le Mali présente une dynamique démographique caractérisée par un taux de croissance de 3,0 % (2010-2016), un taux de fécondité de 6,2 enfants en 2014 (troisième taux le plus élevé au monde), une densité de 15,2 hab./km², une population urbaine de 39,9 %, et une structure à dominance jeune (66,5 % de moins de 24 ans en 2015).

Pauvreté et emploi



Près de la moitié de la population malienne vit dans la pauvreté, avec une incidence de la pauvreté monétaire estimée à 46,9 % en 2014 contre 55,6 % en 2001. Cette précarité des conditions de vie et la forte vulnérabilité de la population se traduit par un profil rural de pauvreté caractérisé en ce que le secteur agricole regroupe 84,3 % des ménages pauvres actifs.



Emploi

En 2015, le taux d'activité de la population était estimé à 74,9 % (dont 71,2 % en milieu urbain et 89,0 % en milieu rural), avec un avantage pour les hommes (86,1 %) par rapport aux femmes (65,1 %). Par ailleurs, la proportion de jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans emploi était estimée à 12,0 % de l'effectif total de cette tranche d'âge en milieu rural, contre 9,0 % en milieu urbain. Le taux de chômage des 15-64 ans en 2015 serait de 13,6 % et 7,5 % respectivement pour les femmes et hommes.



Santé

Grace aux efforts déployés par le gouvernement dans la mise en œuvre des différents plans décennaux de développement sanitaire et social, le Mali fait partie du groupe restreint de pays qui ont enregistré des progrès significatifs en matière de santé dans le cadre des OMD, même si le niveau des principaux indicateurs reste parmi les plus élevés du continent. En effet, en 2015 le taux de mortalité infantile s'est établi à 74,5 décès pour 1 000 naissances vivantes et celui de mortalité maternelle à 216,0 décès pour 100 000 naissances vivantes sur la même période.



Éducation

Le système éducatif formel et non formel a enregistré des progrès significatifs au cours des dix dernières années au Mali, avec un taux de scolarisation dans le cycle 1 du primaire qui a pratiquement doublé pour les deux sexes (filles : 27,5 % en 2001 contre 55,2 % en 2015 ; garçons : 34,8 % contre 59,2 %). Par ailleurs, 33,1 % des personnes âgées de plus de 15 ans savaient lire et écrire dans une langue quelconque en 2015, avec une prédominance des hommes (45,1 %) par rapport aux femmes (22,2 %). Toutefois, la situation d'insécurité dans le nord et le centre du Mali s'est traduite par une baisse du taux de scolarisation de 28,9 % à 22,7 % pour les filles et de 36,3 % à 34,2 % pour les garçons sur la période 2013-2015.



Genre

Les données de la CEA fondées sur l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) font apparaître une égalité entre les sexes au Mali, notamment en matière de survie des moins de 5 ans, d'espérance de vie à la naissance et de population touchée par le VIH. Dans le domaine de l'éducation, bien que les données traduisent un niveau de parité moyenne, le taux de scolarisation dans le secondaire n'était que de 22,7 % pour les filles contre 34,2 % pour les garçons en 2015. Sur le plan économique, les femmes sont nettement désavantagées en termes de participation au marché du travail, bien que les données indiquent une parité moyenne. Concernant la participation politique, les femmes sont là encore sensiblement désavantagées par rapport aux hommes pour les postes d'élus et les postes décisionnels.

Vue d'ensemble

Confrontée à une longue crise politique et sécuritaire depuis 2012, l'économie malienne a commencé à faire preuve d'une résilience aux effets néfastes de ce choc endogène à partir de 2014. Ceci s'est traduit par une reprise progressive du dynamisme de l'activité économique sous l'impulsion et l'orientation stratégique du Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR 2012-17) et, par la suite, du Cadre stratégique pour la relance économique et le développement (CREDD 2016-18). Ainsi, la croissance économique s'est établie à 6,3 % en moyenne sur la période 2014-2016, avec un pic de 7,0 % en 2014 contre 2,5 % sur la période 2010-2013 et une récession apparente de -0,8 % en 2012. Par ailleurs, malgré la fragilité persistante de la situation due à la crise sécuritaire, l'on attend une croissance de 5,3 % pour 2017 sous l'impulsion des investissements publics et du secteur minier, avec l'entrée en production de deux nouvelles mines d'or.

En dépit de la stratégie de gestion prudentielle des finances publiques adoptée par les autorités maliennes au cours des trois dernières années, le déficit budgétaire affiche une tendance progressive à la dégradation depuis 2012, et s'est établi à 3,9 % du PIB en 2016 contre 2,0 % du PIB en moyenne sur la période 2012-2015. Ce creusement progressif du déficit serait dû aux dépenses de sortie de crise et de relance économique effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du CREDD 2016-2018, notamment aux dépenses de réhabilitation et de construction d'infrastructures économiques et sociales, et à celles de consolidation du climat social, qui englobent la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale de juin 2015. L'inflation continue d'être relativement maîtrisée, à moins de 3 %. Cependant, la capacité du pays à assurer le financement de son développement reste limitée. En effet, en dépit de la hausse substantielle enregistrée en 2016 (25,0 % du PIB), le crédit à l'économie au Mali se situait en moyenne à 20,8 % du PIB pour la période 2012-2016 (contre 132,2 % du PIB en Afrique du Sud pour la même période)¹.

À l'instar des autres pays de la sous-région, le Mali n'a atteint aucun des huit OMD. Cependant, il a réalisé des progrès satisfaisants en matière de réduction de l'extrême pauvreté, de la faim et de la mortalité infantile, de lutte contre le VIH/sida et d'accès à l'eau potable (CEA, 2016). Par ailleurs, il convient de souligner que malgré les signes de résilience de l'économie ces trois dernières années, les fondamentaux du développement social subissent les effets néfastes de la crise sécuritaire et politique que traverse le pays depuis 2012. Ceci se traduit par la

1 Base de données WDI de la Banque mondiale, consultée le 14 juillet 2017

dégradation du taux de scolarisation au primaire et au secondaire, due en partie à la fermeture des écoles dans les zones d'insécurité du pays (au Nord et au Centre). En outre, la limitation des possibilités d'accès aux services de santé dans ces zones devrait également dégrader les indicateurs de santé.

Sur le plan de l'intégration sous-régionale, le Mali enregistre des performances relativement faibles. Ainsi, d'après l'indice de l'intégration régionale en Afrique, le pays se classe globalement au huitième rang sur les 15 pays de la CEDEAO. À l'exception du domaine de la libre circulation des personnes, pour lequel il enregistre de bonnes performances comme l'ensemble des pays de la CEDEAO, le Mali affiche d'importantes limites en matière d'intégration commerciale et productive et d'infrastructures.

Sur le plan sécuritaire, le pays connaît des améliorations depuis la situation catastrophique de janvier 2013 qui a justifié l'opération SERVAL² et depuis l'accord du 20 juin 2015 entre le gouvernement malien et les mouvements armés du nord du Mali ; cependant, tous les acteurs nationaux et internationaux du développement restent unanimes quant au fait que la lutte contre le terrorisme, l'établissement d'un territoire sécurisé propice aux investissements et la promotion d'une bonne gouvernance (politique, économique et locale) restent immanquablement le passage obligé vers la réalisation d'un développement durable.

2 L'opération Serval est une opération militaire menée au Mali par l'armée française. Lancée en janvier 2013 et menée dans le cadre de l'intervention militaire au Mali, elle s'est achevée en juillet 2014. Les forces engagées dans le pays ont depuis intégré un dispositif régional, intitulé opération Barkhane. L'opération a pour objectif de soutenir les troupes maliennes cherchant à repousser une offensive des groupes armés islamistes qui ont pris le contrôle de l'Azawad, la partie nord du pays.

Contexte national et sous-régional

À l'instar des autres pays de la sous-région, l'économie malienne est dominée par les activités du secteur primaire (production vivrière, coton, élevage) et par l'exploitation des ressources naturelles, notamment l'or, ce qui lui vaut la position de troisième producteur africain d'or et de coton.

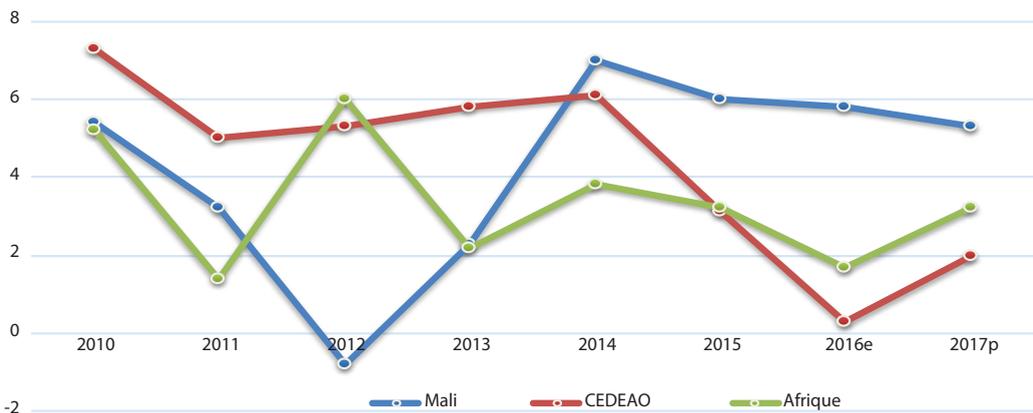
Malgré la fragilité de la situation sécuritaire qui prévaut depuis 2012, la reprise de l'activité économique amorcée à partir de 2013, après la récession de 2012, est restée vigoureuse ces quatre dernières années indépendamment d'une décélération imputable aux contreperformances du secteur agricole fortement exposé aux aléas climatiques. Ces contreperformances, générées par les effets combinés du déficit pluviométrique et de la baisse du cours international du coton – le deuxième produit d'exportation après l'or – ont également touché le secteur secondaire par le biais de l'industrie agroalimentaire dominée par les huileries. La récession de 2012 serait en partie attribuable à une forte contraction des activités des secteurs tertiaire et secondaire due aux effets de la crise sécuritaire et politique qui ont tout particulièrement impacté leurs activités (ODHD, 2013a).

En dépit de la précarité persistante de la situation sécuritaire et de ses effets néfastes sur la mise en œuvre des programmes d'investissements économiques et sociaux de développement, notamment dans la partie nord du pays, la croissance économique se montre résiliente depuis 2013. Avec une croissance économique moyenne de 5,3 % ces quatre dernières années, dont des pics de 7,0 % en 2014 et 6,0 % en 2015, l'économie malienne affiche une tendance de reprise, comme l'atteste la croissance de 5,8 % en 2016, nettement supérieure à la moyenne de la CEDEAO (-0,2 % contre 2,7 % en 2015) et de l'Afrique (1,7 % contre 3,1 % en 2015). Par ailleurs, la consolidation de la reprise économique devrait se renforcer encore dans les années à venir pour atteindre une croissance de 5,3 % en 2017 et en 2018, entretenue essentiellement par les investissements publics et la production d'or, avec la mise en exploitation de deux nouvelles mines (BAD *et al.*, 2017). Toutefois, il convient de souligner que ces perspectives favorables de l'activité économique restent soumises à des risques liés à la fragilité de la situation sécuritaire et à la vulnérabilité de la production agricole aux aléas climatiques. Aussi, il est unanimement reconnu que l'affermissement de la fonction régalienne de l'État et le redéploiement de ses administrations sur l'ensemble du territoire demeurent les principaux catalyseurs de l'accélération du processus de stabilisation sociopolitique et, par ricochet, du renforcement des fondamentaux économiques du pays.

Sur le plan sous-régional, l'activité économique a été le reflet de la récession touchant le Nigéria (-1,7 % de croissance en 2016 contre 2,7 % en 2015) qui, à lui seul, contribue pour plus de 75 % à la constitution du PIB de l'Afrique de l'Ouest. La récession nigérienne est principalement due à la chute des recettes d'exportations de produits pétroliers et à la forte dépréciation du naira, ainsi qu'à la persistance de l'insécurité dans le nord du pays. Les cours du pétrole ont enregistré une baisse d'au moins 50 % depuis le dernier trimestre 2014 (CEA, 2017). En outre, en 2016 la croissance de la sous-région s'est établie à -0,2 % contre 3,1 % en 2015. La croissance de la CEDEAO, exclusion faite du Nigéria, s'établirait à 5,3 % en 2016 contre 4,7 % en 2015, principalement grâce aux bonnes performances de presque tous les pays de l'UEMOA (7,3 % en 2016 contre 7,0 % en 2015). Ces contreperformances économiques sont également entretenues par le ralentissement de l'économie chinoise – la Chine étant l'un des principaux clients et fournisseurs de la sous-région –, sans oublier la persistance des facteurs d'instabilité socio-politique et d'insécurité (prolifération des actes de terrorisme) qui affectent également le dynamisme de l'activité économique de la sous-région. Néanmoins pour 2017, dans la sous-région, l'on attend une relance modérée de l'activité économique avec 2,0 % de croissance, suscitée principalement par la hausse prévue des prix du pétrole, le renforcement de la demande intérieure et la consolidation du dynamisme dans les branches de la construction (BTP) et des télécommunications (CEA, 2017a).

Sur le plan de l'intégration, le Mali a signé et ratifié pratiquement tous les accords régionaux et sous-régionaux des organisations régionales de coopération et d'intégration, notamment ceux de la CEDEAO. Dans le but de relever les défis générés par sa position de pays continental, le pays est très engagé en faveur d'une intégration régionale en Afrique de l'Ouest pour s'insérer davantage dans le commerce régional et international. Par ailleurs, dans le cadre de la mise

Figure 1 : Évolution du taux de croissance du PIB réel du Mali, de la sous-région de la CEDEAO et de l'Afrique (en pourcentage)



Source : Ministère de l'économie et des finances, direction de la prévision, 2017 ; World Economic Situation and Prospects, 2018, United Nations

en œuvre des réformes de renforcement de l'intégration commerciale, le Mali applique le tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO depuis le 1^{er} Janvier 2015. Cependant, il n'a pas encore ratifié l'Accord de partenariat économique (APE³) signé en 2014. Il faut souligner que la position du Mali sur l'entrée en vigueur des APE demeure celle de la CEDEAO, qui exige au préalable des mesures d'accompagnement et de sauvegarde commerciale afin d'assurer la compensation des éventuels effets négatifs qui surviendraient après le désarmement tarifaire des frontières de la CEDEAO aux exportations de l'UE (CEA, 2017b). Par ailleurs, le Mali a consolidé ses relations de coopération avec les pays de la sous-région à différents niveaux, notamment en renforçant ses liens avec les pays du Sahel (groupe G5) en matière de paix et de sécurité et en mettant en œuvre le plan d'action du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (BAD *et al.*, 2017). Le pays s'est attelé au respect des six critères rationalisés du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO. Ainsi, durant la période 2015-2016, il a respecté cinq des six critères, soit trois de premier rang et tous les critères de second rang, ce qui dénote ses bonnes performances pour réaliser le projet d'intégration économique de la CEDEAO.

Tableau 1 : État de respect des critères de convergence macroéconomique 2015-2016

Critères	Normes CEDEAO	2015	2016
Premier rang			
Ratio du déficit budgétaire, dons compris (base engagement)/PIB nominal	≤ 3 %	1,8 %*	3,9 %*
Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤ 5 %	1,4 %*	3,0 %*
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale/re-cettes fiscales de l'année précédente	≤ 10 %	0,0 %*	0,0 %*
Réserves brutes en mois d'importations	≥ 3	1,2	0,1
Deuxième rang			
Ratio dette publique/PIB nominal	≤ 70 %	31,3 %*	30,3 %*
Taux de change nominal (stable)	±10	-9,3 %*	0,4 %*

Source : AMAO, Programme de coopération monétaire de la CEDEAO, 2016

(*) critère satisfait

3 L'APE vise à établir une zone de libre-échange entre la CEDEAO et l'Union européenne, mais sa mise en vigueur n'est possible que si 2/3 des pays ont signé l'accord et si tous l'ont ratifié.

Encadré 1 : Indice de l'intégration régionale en Afrique

L'indice de l'intégration régionale en Afrique évalue la mesure dans laquelle chaque pays africain respecte les engagements pris dans le cadre des mécanismes d'intégration panafricaine, tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja. Il s'agit d'un indice élaboré conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union Africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Cet indice couvre les dimensions suivantes : i) la libre circulation des personnes ; ii) l'intégration commerciale ; iii) l'intégration productive (développement de chaînes de valeurs régionales) ; iv) les infrastructures ; et v) l'intégration financière et la convergence des politiques macroéconomiques. La section ci-dessous offre un aperçu de l'état de ces dimensions. Pour de plus amples informations sur l'indice, consultez le site web de la CEA via le lien www.uneca.org.

Performance globale :

Sixième de la CEN-SAD (score 0,54) et huitième de la CEDEAO (score 0,51). La meilleure performance au niveau de la CEN-SAD et de la CEDEAO est celle de la Côte d'Ivoire (scores de 0,65 et de 0,66 respectivement).

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
Deuxième de la CEN-SAD (score 0,76). Score similaire à tous les autres pays membres de la CEDEAO (score 0,80).	Sixième de la CEN-SAD (score 0,54). La meilleure performance pour la CEN-SAD est celle de la Côte d'Ivoire (score 0,96). Sixième de la CEDEAO (score 0,49). Le pays le plus performant de la CEDEAO est le Nigeria (score 1).	18e de la CEN-SAD (score 0,17). La meilleure performance pour la CEN-SAD est celle du Kenya (score 0,75). 12e de la CEDEAO (score 0,12). Le pays le plus performant de la CEDEAO est la Gambie (score 0,52).	Huitième de la CEN-SAD (score 0,31). La meilleure performance pour la CEN-SAD est le Maroc (score 0,60). 15e de la CEDEAO (score 0,21). Le pays le plus performant de la CEDEAO est le Cap-Vert (score 0,63).	Sixième de la CEN-SAD (score 0,97) et cinquième de la CEDEAO (score 0,95). La meilleure performance pour la CEDEAO et la CEN-SAD est celle du Niger (score 1).

Source : <https://www.integrate-africa.org>

Concernant les dimensions de l'indice de l'intégration régionale, le Mali enregistre un niveau de performance relativement faible parmi les pays de la CEN-SAD et de la CEDEAO. L'analyse de la situation pour chacune de ces cinq dimensions est présentée dans les paragraphes suivants.

La libre circulation des personnes : le Mali affiche une bonne performance concernant le volet de la libre circulation des personnes au niveau de la CEN-SAD et de la CEDEAO. Cette performance s'explique en partie par la mesure relative à la ratification des accords de la CEDEAO et de la CEN-SAD sur la libre circulation des personnes. Le Mali autorise l'entrée sans visa des ressortissants de 20 pays africains (18 pays membres de la CEN-SAD et 14 membres de la CEDEAO).

Intégration commerciale : le score est modéré (sixième de la CEN-SAD et de la CEDEAO). D'un côté, le Mali applique des tarifs élevés à l'importation pour les pays membres de la CEN-SAD et de la CEDEAO (5,37 % sur les importations en provenance de la CEN-SAD et 5,51 % sur celles en provenance de la CEDEAO). De l'autre, la part moyenne du commerce total intra-régional de biens au sein de la CEN-SAD et de la CEDEAO est relativement faible, soit respectivement 4,46 % et 7,61 %. Ceci est principalement dû à la faible part des exportations intra-africaines vers la CEN-SAD (2,17 %) et la CEDEAO (2,03 %). En vue d'accroître les échanges commerciaux, le Mali devra réduire ses tarifs commerciaux et promouvoir ses exportations intra-régionales.

Intégration productive : le Mali semble faiblement intégré dans les chaînes de valeurs régionales. Son commerce est peu complémentaire à celui de ses partenaires régionaux. En matière de complémentarité commerciale des marchandises vis-à-vis des pays membres de la CEN-SAD et de la CEDEAO, il enregistrait des indices moyens de respectivement 0,13 et 0,12 entre 2010 et 2013. En outre, la part des exportations et des importations intra-régionales de biens intermédiaires est également relativement basse.

Infrastructure : le score faible pourrait s'expliquer par le manque de liaisons aériennes au sein de la CEN-SAD (71 vols) et de la CEDEAO (53 vols) et le mauvais état des infrastructures (un score de 11,51, selon l'indice de développement des infrastructures de la BAD). Les frais d'itinérance pour la téléphonie mobile en Afrique sont relativement modérés au Mali (0,311 USD/minute) comparés à d'autres pays.

L'intégration financière et la politique macroéconomique : le taux moyen d'inflation au Mali – 2,27 % pour la période 2010-2013 – est relativement modéré. Par ailleurs, la bonne performance du pays concernant la convertibilité régionale de sa monnaie tient à son appartenance à l'UEMOA avec le FCFA comme monnaie commune. Le FCFA est convertible dans 10 pays de la CEN-SAD et 7 pays de la CEDEAO.

Dans l'ensemble, les performances du Mali en termes d'intégration régionale apparaissent mitigées. Le pays enregistre un score modéré dans les domaines de la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration financière et la convergence de la politique macroéconomique, mais faible dans celui des infrastructures et de l'intégration productive. Pour hisser ses performances en la matière, le Mali peut améliorer la complémentarité de ses marchandises et de son commerce avec les pays membres de la CEN-SAD et de la CEDEAO. Un intérêt particulier doit être accordé à la qualité des infrastructures, et notamment à l'amélioration des liaisons aériennes au sein de la CEN-SAD et de la CEDEAO.

Source : CEA (2016)

3

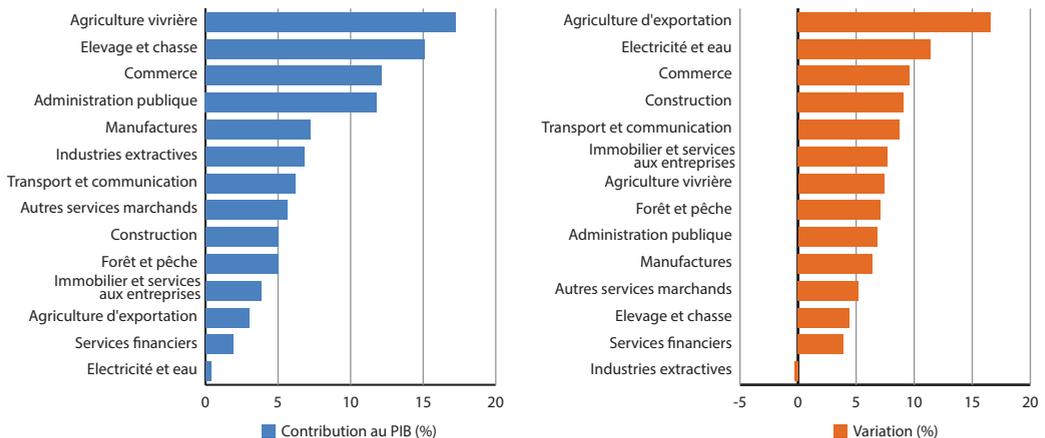
Performance économique

3.1 Croissance économique⁴

À l'instar des autres pays de la sous-région, l'activité économique du Mali est structurellement dominée par les branches d'activité du secteur primaire avec une contribution moyenne au PIB de 39,6 % sur la période 2010-2016, suivi du secteur tertiaire avec 39,0 % et du secteur secondaire avec 21,1 % sur la même période. En termes de branches d'activités, la production vivrière, l'élevage, le commerce de détail, l'or non monétaire, la production manufacturière, le transport et les télécommunications, et le bâtiment et les travaux publics (BTP) ont constitué les principaux leviers de la croissance économique du pays au cours de ces cinq dernières années.

Principalement constituée des céréales (mil et sorgho, maïs et riz) pour la production vivrière et du coton graine pour la production de rente, la production agricole est fortement assujettie aux aléas climatiques, notamment en raison de l'irrégularité, de la mauvaise répartition spatiale et de la diminution progressive de la pluviométrie. Outre la baisse du cours international du coton enregistrée ces cinq dernières années, la précarité de la sécurité qui prévaut sur le territoire depuis 2012 constitue un obstacle majeur à l'exploitation du potentiel agricole malien. Le

Figure 2 : Contributions sectorielles au PIB en 2016 et variation annuelle des valeurs ajoutées sectorielles par rapport à 2015 (en pourcentage)



Source : MEF/cadrage macroéconomique, avril 2017, et calculs de la CEA

4 Les statistiques de la comptabilité nationale analysées dans cette section sont tirées des résultats du cadrage macroéconomique d'avril 2017 du Ministère de l'économie et des finances du Mali.

Mali est le deuxième pays d'élevage de la sous-région, après le Nigéria. La production animale et ses produits dérivés, dont le cuir, représentent la troisième source d'exportation du pays et procurent des revenus conséquents aux ménages et à l'État. Par ailleurs les performances 2016 résultent principalement de l'accroissement de la production cotonnière (+16,5 %) et de la production céréalière (7,4 %), avec la riziculture notamment, la pêche (7,1 %) et dans une moindre mesure l'élevage (4,4 %).

Quant au secteur tertiaire, qui a davantage subi les effets néfastes de la crise, son dynamisme est structurellement entretenu par les activités du commerce de détails, le transport et les télécommunications, les activités financières, le tourisme et l'hôtellerie. Cependant, depuis 2013 les activités de services ont enregistré des contreperformances essentiellement dues au repli des activités du commerce de détails et des transports et d'un effondrement de l'activité touristique lié à la situation de crise entamée en 2012. Pour l'année 2016, la contribution du secteur tertiaire au PIB s'est établie à 40,3 % contre 39,8 % en 2015. Ce léger accroissement, malgré la fragilité de la situation de sécurité, traduirait des effets de résilience illustrés par la part du commerce de détail (12,1 %) et celle du transport et des télécommunications (6,2 %), qui n'étaient que de 11,7 % et 6,0 % respectivement en 2015.

Par ailleurs, depuis 2010 la contribution du secteur secondaire enregistre une décélération, de 24,0 % du PIB à 18,8 % du PIB. Cette contreperformance serait principalement imputable au secteur aurifère avec, d'une part, la suspension de la production de l'une des principales mines d'or (Yatela SA) et, d'autre part, la baisse du cours international de l'once d'or. En dépit de cette tendance baissière des activités du secteur, la production de l'industrie agroalimentaire (notamment les huileries alimentées par la chaîne de valeur du coton), l'industrie extractive (or) et le BTP sont les principales branches d'activités qui ont entretenu le dynamisme du secteur au cours de la dernière décennie. En 2016 la performance du secteur était attribuable aux activités des bâtiments et travaux publics et à l'agroalimentaire, dont les valeurs ajoutées se sont accrues respectivement de 9,1 % et de 6,4 % pour des contributions au PIB de 5,0 % et de 7,2 %. En revanche, l'or – premier produit d'exportation, avec une contribution moyenne au PIB de 8,7 % pour 2010-2016 (dont 6,8 % en 2016) – a encore vu sa production baisser de 0,3 % en 2016. La forte dépendance de l'économie nationale aux exportations d'or et de coton expose la balance des paiements et, dans une moindre mesure, les finances publiques aux fluctuations des prix internationaux des produits de base et, par ricochet, à la fragilisation des fondamentaux d'une croissance économique robuste et durable.

Cependant, la construction d'une raffinerie d'or initialement prévue en 2015 pour un coût de 45 millions d'euros, dont le périmètre d'action pourrait être étendu aux pays limitrophes et à d'autres métaux tels que l'argent ou le palladium, serait un atout considérable pour amorcer la transformation de l'économie. L'efficacité d'un tel investissement accroîtrait la valeur ajoutée de l'industrie extractive et constituerait un facteur de diversification économique. Au regard du début de l'épuisement des réserves aurifères annoncé à partir de 2018 (Banque

Encadré 2 : Le potentiel des ressources naturelles du Mali

Le Mali possède environ 1 million de km² de bassins sédimentaires répartis en vingt-neuf blocs de recherche pétrolière, dont quinze ont déjà fait l'objet d'attribution de licences d'exploration. S'agissant du potentiel gazier, une importante découverte de gisement d'hydrogène a été faite à Bourakébougou, à 60 km de Bamako. Concernant l'uranium, deux permis de recherche couvrant une superficie d'environ 8 000 km² dans la zone de Gao ont été attribués en 2013 à la société Oklo-Uranium.

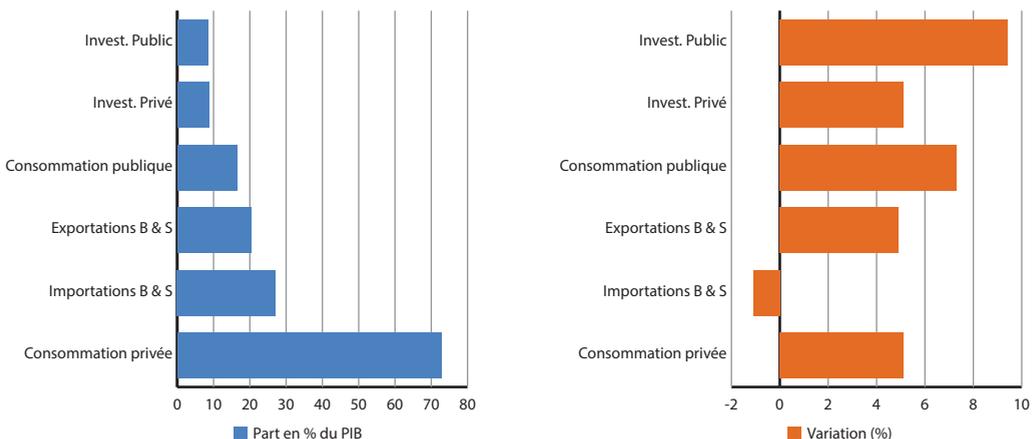
Par ailleurs, le pays disposerait de plus de 2 milliards de tonnes de réserves en minerai de fer, situées principalement dans l'ouest et le sud du pays. Les réserves de bauxite sont estimées entre 400 millions et 1,2 milliard de tonnes et les réserves de manganèse à plus de 20 millions de tonnes, dans la région de Gao. L'insécurité qui demeure dans cette partie nord et nord-est du pays diffère la mise en valeur des divers gisements.

Source : extrait du Rapport annuel de la Zone franc de la Banque de France, 2015

de France, 2015), les autorités maliennes devraient s'engager activement sur le chantier de la diversification, d'autant que le pays dispose d'un important potentiel de ressources pétrolières et de réserves de minerai de fer et de bauxite. Toutefois, la concrétisation d'un tel chantier pourrait être longue et fastidieuse au regard de l'importance du déficit infrastructurel, de la baisse des cours internationaux des matières premières, de la dégradation du climat des affaires et de la précarité persistante du climat sécuritaire sur le territoire national.

Du côté de la demande globale, les investissements publics enregistrent une hausse régulière depuis 2012. En termes de volume, ils représentaient 8,8 % du PIB en 2016 (avec un accroissement de 9,4 %) contre seulement 2,3 % en 2012. Cet accroissement, soutenu par ailleurs par l'aide internationale, résulterait principalement de la réponse apportée aux importants besoins liés à la crise. En revanche la dégradation du climat des affaires, toujours en lien avec la précarité de la situation sécuritaire, a entraîné une baisse progressive des investissements privés qui ne représentaient que 8,4 % du PIB en 2016 contre 12,5 % en

Figure 3 : Parts relatives des agrégats de la demande et des importations par rapport au PIB et variation annuelle (2016, en pourcentage)



Source : MEF/cadrage macroéconomique, avril 2017, et calculs de la CEA1

2012. Ces investissements étant majoritairement orientés vers le développement du secteur minier, la baisse du cours international ces dernières années a également contribué à la diminution des investissements privés.

Les exportations de biens et de services représentaient 20,4 % du PIB en 2016 contre 21,9 % du PIB en 2015. Exportés essentiellement à l'état brut, les principaux produits d'exportation du pays sont l'or non monétaire (69,0 % en 2016), le coton-fibre (11,4 % en 2016) et les animaux vivants (7,5 % en 2016). Les importations, quant à elles, représentaient 27,1 % du PIB en 2016 contre 29,0 % en 2015 ; elles sont structurellement composées pour l'essentiel de produits alimentaires, pétroliers et pharmaceutiques ainsi que de matériaux de construction.

Encadré 3 : Appréciation des prévisionnistes

Plusieurs entités de recherche et de développement réalisent régulièrement des prévisions sur la croissance économique des pays, dont le Mali. Ces entités sont entre autres la Banque africaine de développement (BAD), Economist Intelligence Unit (EIU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). L'analyse comparée des prévisions de ces entités sur la période 2008-2017 a révélé des divergences de 2,5 points de pourcentage (cf. figure 1). La Banque mondiale a fait les prévisions de croissance du PIB les plus optimistes sur la période 2008-2017, soit en moyenne 5,3 %. Par ailleurs, les prévisions de croissance économique les plus optimistes pour l'année 2017 proviennent du FMI (5,2 %), suivies de la BAD et de la Banque mondiale (5,0 %), puis de l'EIU (4,0 %).

Le niveau de précision est un facteur très important et déterminant dans l'exercice de la production des prévisions. C'est dans ce contexte que la CEA a entrepris, au moyen de la production des profils de pays, d'évaluer la précision des prévisions réalisées en calculant la racine de la moyenne carrée des erreurs et l'erreur absolue moyenne, ces méthodes étant communément utilisées en la matière. Généralement, plus la valeur des erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises (ECA, 2015). Ainsi, l'analyse par la CEA des prévisions du PIB du Mali pour la période 2008-2014 indique que les prévisions de la BAD sont relativement précises, suivies de celles de la Banque mondiale, tandis que les prévisions de l'EIU sont relativement peu précises.

Figure A : Prévision du taux de croissance réelle du PIB par institution

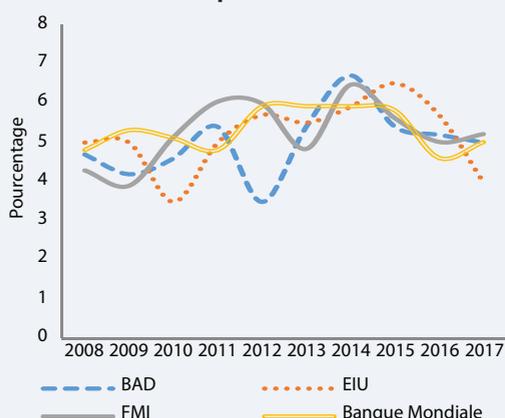
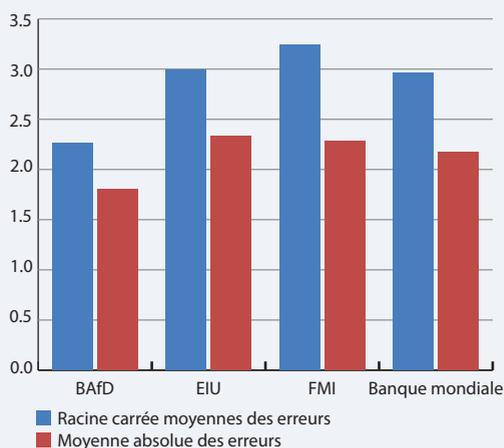


Figure B : Erreur de prévision 2008-2014



Source : Compilation de la CEA, 2017

Cette baisse des importations serait due en partie à l'effet prix relatif aux importations des produits d'hydrocarbures (baisse du prix du pétrole) qui représentaient 20,8 % des importations totales, et au repli des investissements publics (-2,5 % en 2016) en lien avec les importations de matériaux de construction. Par ailleurs, la consommation finale des ménages et celle du secteur public ont baissé respectivement de 4,8 % et 5,1 % pour s'établir à 5,1 % (72,8 % du PIB) et 7,3 % (16,5 % du PIB).

3.2 Politique budgétaire

La politique budgétaire poursuivie par le gouvernement malien au cours de ces trois dernières années a été prudente, la relance économique en constituant le principe fondateur inscrit dans le CREDD 2016-2018. Par ailleurs, cette relance économique reste focalisée sur la gestion rigoureuse des finances publiques qui cible le maintien du solde budgétaire global (y compris les dons) à un niveau cohérent avec la viabilité de la dette publique et le respect du critère de convergence de l'UEMOA, soit 3,0 % du PIB, à l'horizon 2019 (BAD et al., 2017).

Le déficit budgétaire global s'est creusé progressivement depuis 2012 pour s'établir à 3,9 % du PIB en 2016, soit légèrement au-dessus de la norme communautaire de 3,0 % (et en dessous de la moyenne de la CEDEAO, dont le déficit représente 4,5 % du PIB), contre 1,8 % du PIB en 2015 et 2,9 % du PIB en 2014. Le relâchement de la politique budgétaire enregistré en 2016 serait temporairement voulu pour faire face aux urgences en matière de dépenses publiques d'investissement et de dépenses sécuritaires ainsi qu'à celles relatives à la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation nationale de juin 2015. Le déficit a été principalement financé par le marché financier intérieur et régional et par la contribution du FMI au titre de son programme économique de facilité élargie de crédit avec le gouvernement.

La configuration budgétaire traduit une gestion relativement prudente des finances publiques malgré la crise traversée par le pays depuis 2012 qui génère dans l'ensemble des dérapages en termes de maîtrise des grands équilibres. Ainsi, outre la maîtrise du déficit, au cours des cinq dernières années, les dépenses de fonctionnement ont quasiment stagné à 12,0 % du PIB, et les transferts et subventions restent également stables aux environs de 3,5 % du PIB, malgré leur importance. En outre, les dépenses en capital ont enregistré une progression satisfaisante, de 2,7 % du PIB (170,4 milliards de FCFA) en 2012 à 8,9 % du PIB (740,0 milliards de FCFA) en 2016. Ces investissements publics portaient principalement sur la réhabilitation de certaines infrastructures économiques dégradées (ponts, routes, barrages hydroélectriques) et sur la consolidation du programme de pluie provoquée en réponse aux aléas climatiques. À cela s'ajoutent le renforcement de la recherche minière, l'appui aux filières et à la mécanisation agricole, notamment l'accès aux intrants agricoles, la relance de la construction des infrastructures routières et le soutien au secteur privé avec la consolidation du fonds de garantie au secteur privé (BAD *et al.*, 2017). Par ailleurs, il convient de souligner que l'État a consacré plus de 30 % de ses recettes fiscales au paiement des salaires des agents de la fonction publique ces cinq dernières années contre seulement 27,8 % aux

Tableau 2 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

RUBRIQUES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales	17,8	17,2	14,6	17,4	17,1	19,2	21,5
Dont recettes fiscales	12,9	11,9	11,9	12,3	12,5	15,1	15,8
Dons	2,5	3,2	0,2	2,8	2,2	2,7	1,6
Dépenses totales et prêts nets	20,1	20,5	15,7	19,7	20,0	21,0	25,5
Dont dépenses de fonctionnement	11,3	11,7	11,3	12,2	11,9	12,0	12,2
Intérêt total dette	0,4	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7
Dépenses d'investissements	7,0	7,2	2,7	6,0	6,5	7,3	8,9
Transferts et subventions	2,5	3,0	3,0	3,6	3,5	3,3	3,4
Solde global (base engagement)	-2,3	-3,3	-1,1	-2,4	-2,9	-1,8	-3,9

Source : MEF/cadragre macroéconomique ; calculs de la CEA, avril 2017

investissements sur la même période. À moyen terme, cette situation pourrait rendre non viable la gestion des finances publiques.

Malgré l'absence de l'administration centrale dans la zone d'insécurité du territoire, le niveau de mobilisation des ressources internes a progressé, pour passer de 11,9 % du PIB (758,6 milliards de FCFA) en 2012 à 15,8 % (1 311,4 milliards de FCFA) en 2016, bien que les performances restent nettement en deçà de la norme communautaire UEMOA de 20 % du PIB. La situation budgétaire a bénéficié de la générosité de la communauté internationale, puisque les dons sont passés d'environ 13 milliards de FCFA en 2012 à plus de 132 milliards de FCFA en 2016. Ces performances ont été possibles grâce à la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes budgétaires dont l'essentiel a porté sur l'amélioration durable du fonctionnement et du rendement de la TVA, sur laquelle reposent environ 40,0 % des recettes fiscales. Les efforts se poursuivent pour améliorer l'efficacité de l'administration fiscale (trésor, douane, impôts et domaine) en élargissant l'assiette fiscale et en renforçant les stratégies, les moyens et les capacités humaines et matérielles de recouvrement (MEF, 2017).

Le Mali présente un profil d'endettement qualifié de surendettement modéré selon la dernière analyse de viabilité du FMI (FMI, 2016). Ramené à un niveau relativement faible en 2006 (moins de 19 % du PIB) principalement grâce aux mesures d'allègement, et notamment à l'initiative PPTE et à l'IADM, l'encours de la dette publique a progressé pour atteindre 30,9 % du PIB en 2015 et 34,1 % en 2016 (MEF, 2016a). Cependant, le profil de viabilité de la dette extérieure du pays demeure très fragile dans un contexte de resserrement des conditions du financement et de rétrécissement du volume des transferts lié à une éventuelle stabilisation de la situation de crise, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation. Par ailleurs, la baisse de la production d'or attendue à partir de 2019 – conséquence du début de l'épuisement des réserves – et, par ricochet, celle des investissements directs étrangers initialement destinés au secteur minier, ainsi que les chocs des prix sur les exportations de

matières premières (notamment l'or et le coton), pourraient augmenter le risque d'endettement du pays à moyen terme. Au regard de ces perspectives, le gouvernement devra orienter sa stratégie d'endettement extérieur sur les prêts concessionnels.

3.3 Inflation et politique monétaire

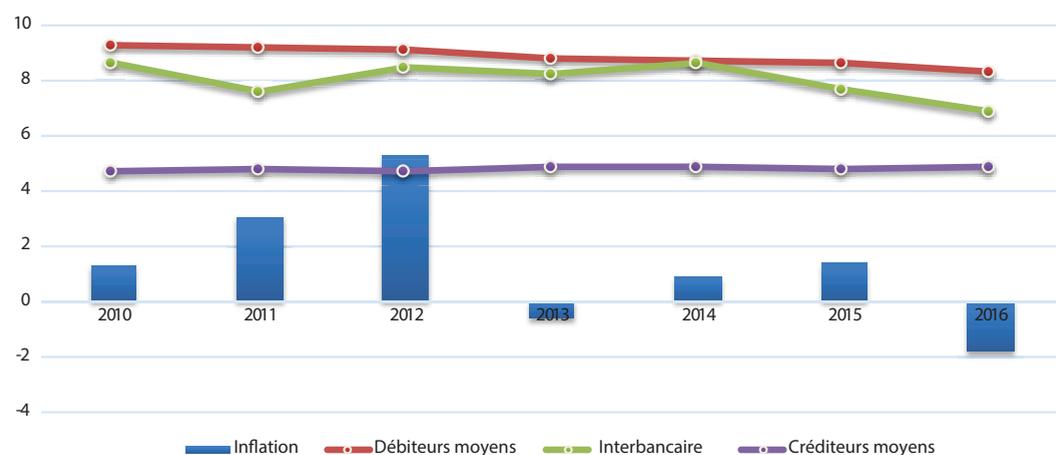
Le Mali est membre de l'UEMOA et, à ce titre, la politique monétaire du Mali est assurée par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui est l'institution émettrice de la monnaie commune (CFA/XOF). L'inflation s'est située nettement en dessous de la norme communautaire de l'UEMOA de 3,0 % dans un contexte de politique monétaire axée sur le ciblage de l'inflation. Elle s'est établie à -1,8 % en 2016 – nettement en dessous de la moyenne de la CEDEAO (13,0 %) et de l'Afrique (10,1 %) – contre 1,4 % en 2015, avec une moyenne de 1,0 % au cours des cinq dernières années. La faiblesse de l'inflation au Mali en 2016 et les années précédentes s'expliquerait en partie par la bonne tenue de la campagne agricole, avec un accroissement de la production céréalière de 10,0 %, dont 19,3 % pour le riz lors de la campagne 2016/2017 (19,4 % et 5,1 % lors de la campagne précédente). À cette composante interne de l'inflation s'ajoutent les effets de la baisse du cours international du pétrole d'au moins 50 % depuis le dernier trimestre 2014 (CEA, 2017).

Par ailleurs, en réponse au soutien à la politique de relance économique du gouvernement, la politique accommodante de la BCEAO a permis l'accroissement du crédit à l'économie, à 25,0 % du PIB (2 075,7 milliards de FCFA) en 2016 contre 22,7 % du PIB (1 747,5 milliards de FCFA) en 2015, avec une dominance structurelle du crédit à court terme. Ce dernier s'est établi à 14,3 % du PIB en 2016 (1 189,6 milliards de FCFA) contre 10,7 % du PIB (886,1 milliards de FCFA) pour le crédit à long terme sur la même période. À l'instar des autres pays de la sous-région, cette faiblesse du crédit à long terme offert par le marché financier local est préjudiciable au financement du processus de transformation structurelle des économies dans lequel se sont engagés les États. Aussi, les autorités maliennes doivent-elles déployer des stratégies innovantes de mobilisation des ressources à long terme afin d'assurer une bonne mise en œuvre du CREDD à l'horizon 2018.

Le marché financier malien, malgré sa faiblesse (seul BOA-Mali⁵ est cotée sur le marché boursier régional des valeurs mobilières, le BRVM), présente un potentiel de financement de l'économie nationale qui mérite d'être convenablement exploité pour soutenir la relance économique et le processus de transformation structurelle. En effet, selon le dernier rapport « Perspectives économiques africaines » de la BAD, le ratio de solvabilité moyen du système bancaire malien se situe à 11 %, soit un niveau analogue aux autres pays de l'Union. Les taux d'intérêt débiteurs oscillaient entre 8,3 % et 9,3 % en 2016, au-dessus de la moyenne de la zone UEMOA (6,9 %), et le système financier est globalement en situation de liquidité, avec un taux moyen de liquidité par banque à plus de 90 %. Par ailleurs, les réserves et les avoirs extérieurs nets des banques ont été régulièrement en hausse au cours des cinq dernières

5 <http://www.brvm.org/fr/pays-societes-cotees/mali>, consulté le 30 novembre 2017

Figure 4 : Évolution de l'inflation et des taux du système bancaire de 2010-2016
(en pourcentage)



Sources : Rapport BCEAO, 2015 ; Bulletin BCEAO, 2016 ; CEA et al., 2017

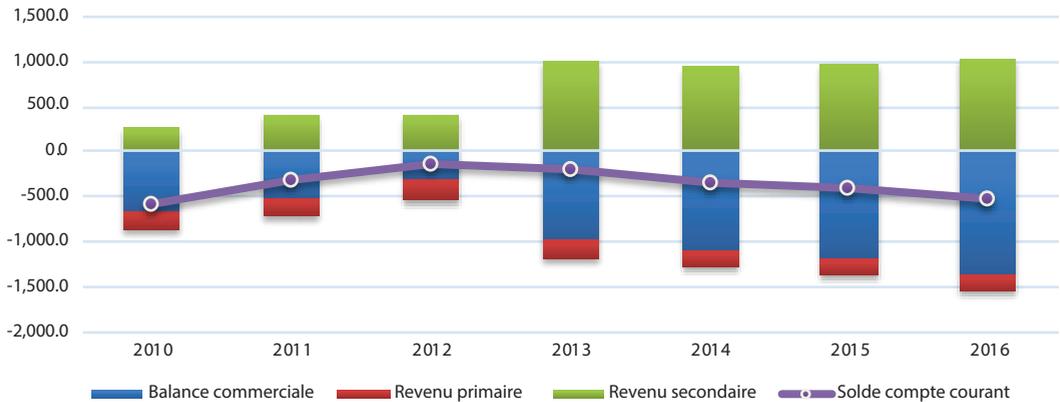
années, avec une amélioration de la solidité financière, et les fonds propres des banques s'établissent à au moins 14 % de leurs ressources, soit à un niveau nettement supérieur au taux minimum de 8,0 % requis par l'UEMOA (BAD *et al.*, 2017).

3.4 Compte des opérations courantes

La dynamique de résorption du déficit des comptes courants, qui se situait à un niveau inférieur à 3,0 % du PIB en 2012-2013, s'est inversée pour s'établir à 6,2 % du PIB en 2016 contre 5,3 % en 2015. Le déficit reste largement supérieur au déficit moyen de la CEDEAO en 2016 (2,2 % du PIB).

Il s'est inscrit dans une tendance à l'amélioration jusqu'en 2012 avant d'amorcer une dégradation à partir de 2013. La hausse des exportations de l'or non monétaire (accroissement global de 40 % sur 2010-2012) explique en partie cette amélioration antérieure à 2012. L'aggravation du déficit à partir de 2013 serait globalement due à la forte dégradation de la balance commerciale (de 4,9 % du PIB en 2012 à 16,6 % en 2016) résultant, d'une part, de la baisse des exportations de biens dans leur ensemble et, d'autre part, de la hausse plus que proportionnelle des importations de biens. Cette hausse serait en partie tirée par les importations de biens d'équipement en lien avec les réhabilitations et les constructions en cours des infrastructures économiques et sociales, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de relance économique et de consolidation de la paix. Cependant, la dégradation de la balance commerciale a été compensée par les transferts courants sans contrepartie (appuis budgétaires, assistances humanitaires, transferts) en provenance de la communauté internationale en soutien aux efforts de sortie de crise et de sécurisation du territoire national (MEF, 2016). Ainsi, le volume des fonds des migrants reçus par le Mali a plus que doublé au cours des cinq dernières années, passant de 3,4 % du PIB (480,2 millions

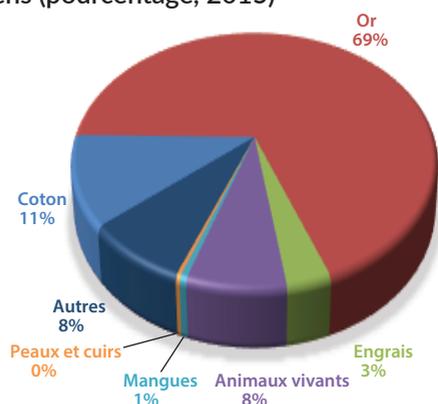
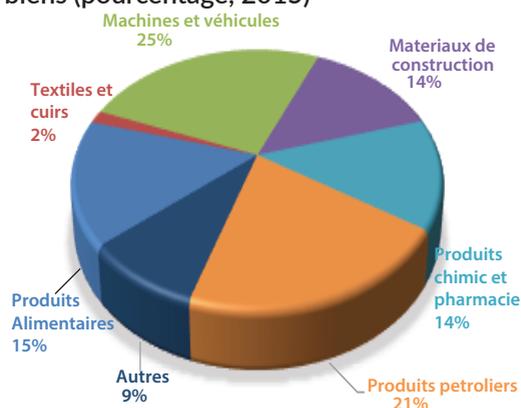
Figure 5 : Évolution du solde des comptes courants et de leurs composantes (en milliards de FCFA)



Source : MEF/cadrage macroéconomique, avril 2017

USD) en 2011 à 7,0 % du PIB (900,0 millions USD) en 2015 (World Bank, 2016). Le solde des transferts de revenus non facteurs (revenus secondaires) est passé de seulement +6,4 % du PIB (405,8 milliards de FCFA) en 2012 à +12,5 % du PIB (1 037,6 milliards de FCFA) en 2016, contre également +12,5 % du PIB (967,3 milliards de FCFA).

En termes de performances commerciales, le Mali entretient des liens privilégiés avec les pays du continent, de l'Europe et de l'Asie, ses principaux partenaires commerciaux. En effet, selon les dernières estimations du Comité national de cadrage macroéconomique, les exportations de biens du Mali, constituées essentiellement d'or non monétaire (69,0 %), de coton fibre (11,4 %), de bétail sur pied (7,5 %), d'engrais (3,4 %) et, dans une moindre mesure, de mangues (0,5 %) et de peaux et cuirs (0,3 %), ont été estimées à 1 662,2 milliards de FCFA en 2016 contre 1 606,8 milliards en 2015. Les pays d'Afrique (à plus de 70 %, principalement l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Sénégal) représentent la première destination de ses exportations, suivis des pays d'Asie (plus de 13 %, principalement la Chine et la Malaisie) et des pays d'Europe (plus de 11 %, principalement la Suisse et la France). Quant aux importations, elles sont essentiellement constituées de machines et véhicules (25,4 %), de produits d'hydrocarbures (20,8 %), de produits alimentaires (15,6 %) – principalement les produits de consommation de première nécessité (riz, sucre, boissons, etc.) –, de matériaux de construction (13,9 %) et de produits chimiques et pharmaceutiques (13,8 %). Elles ont été estimées à 2 431,2 milliards de FCFA en 2016 contre 2 247,7 milliards de FCFA en 2015, avec les mêmes principaux partenaires : l'Afrique (plus de 45 %, principalement la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et l'Afrique du Sud), l'Europe (plus de 25 %, principalement la France) et l'Asie (plus de 21 %, principalement la Chine et l'Inde).

Figure 6 : Composition des exportations de biens (pourcentage, 2015)**Figure 7 : Composition des importations de biens (pourcentage, 2015)**

Source : MEF/cadragre macroéconomique, avril 2017

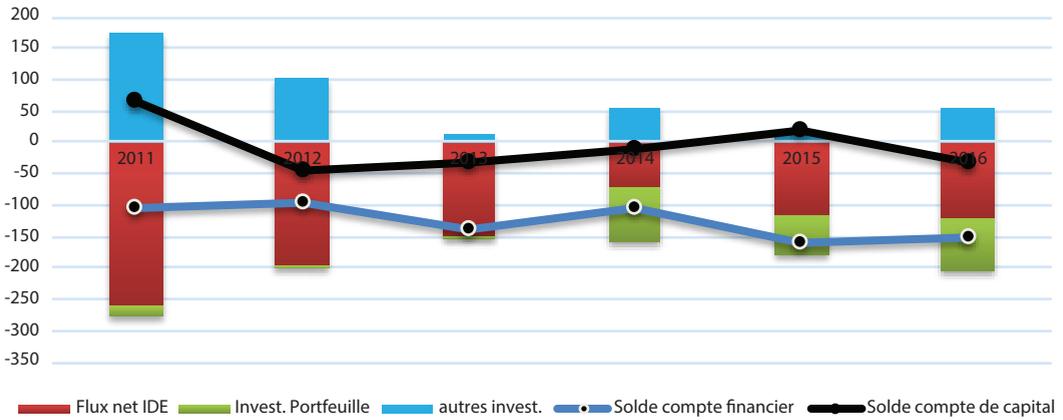
Par ailleurs, à l'instar des autres pays de la sous-région, le besoin de diversification de l'économie est réel compte tenu de sa forte vulnérabilité liée à l'influence des activités aurifères et de coton, aussi bien au niveau de la constitution du PIB que des exportations du Mali. L'imminence de ce besoin est d'autant plus justifiée que l'épuisement des réserves aurifères se fait déjà sentir et devrait intervenir à partir de 2018. Par ailleurs, l'exploitation de la chaîne de valeurs régionale et mondiale de ces deux produits (or et coton) constitue un atout majeur pour le Mali.

3.5 Comptes financiers et comptes de capitaux

Le solde des comptes financiers et de capitaux s'est inscrit régulièrement en amélioration au cours de ces cinq dernières années, principalement sous l'influence de la position excédentaire des comptes de capitaux, notamment durant la période de crise traversée par le pays. Globalement, depuis 2012 le Mali a enregistré une hausse du niveau d'attraction des aides en réponse à la dynamique de générosité de la communauté internationale ; en revanche, le niveau d'attraction des capitaux privés (IDE, investissements de portefeuille, autres investissements privés) a drastiquement baissé au cours de la même période.

Avec un solde excédentaire de 1,4 % du PIB (117,7 milliards de FCFA) en 2016 contre 2,3 % du PIB (181,2 milliards de FCFA) en 2015 et 0,8 % du PIB (53,4 milliards de FCFA) en 2012, les comptes de capitaux sont majoritairement entretenus par les décaissements des aides extérieures (projets et programmes) estimées à 92,0 milliards de FCFA en 2016, contre 98,1 milliards de FCFA en 2015. Le déficit structurel des comptes financiers s'est établi à 1,8 % du PIB (-151,1 milliards de FCFA) en 2016, contre 2,1 % du PIB (-161,9 milliards de FCFA) en 2015. Ce déficit a été essentiellement financé par l'aide extérieure et les investissements directs étrangers (IDE) en baisse. En effet, les IDE, dont le volume attiré a nettement régressé au cours de ces cinq dernières années, sont passés d'environ 200 milliards de FCFA en 2012 à seulement 62,0 milliards de FCFA en 2016. Cette diminution des IDE, qui sont principalement

Figure 8 : Évolution des flux nets des comptes financiers et des comptes de capitaux (en milliards de FCFA)



Source : MEF/cadrage macroéconomique, avril 2017 ; FMI, octobre 2016

destinés aux investissements dans le secteur minier, serait liée à l'aggravation des contre-performances dans le secteur ces trois dernières années, principalement suscitées par la baisse du cours mondial de l'or et la situation d'insécurité dans le pays depuis 2012, ainsi que par les premiers signes d'épuisement des réserves aurifères nationales. En 2016, le solde global de la balance des paiements affichait un déficit d'environ 106,5 milliards de FCFA contre 124,0 milliards de FCFA en 2015.

Développements sociaux

4.1 Démographie

Ces dix dernières années, la population du Mali est passée de 14,5 millions d'habitants en 2009 à 18,1 millions d'habitants en 2016 (UNFPA, 2017), dont 8,6 millions de femmes (49,9 %). Le taux de croissance démographique a été estimé à 3,0 % pour la période 2010-2016 contre 3,6 % au dernier RGPH 2009 (2,7 % en moyenne dans la sous-région), avec un taux de fécondité de 6,2 enfants en 2014 (contre 6,9 enfants en 2000), soit le troisième taux le plus élevé au monde après le Niger et la Somalie (UNFPA, 2017). Selon les annuaires statistiques de 2004 et 2015a de l'INSTAT, la région de Sikasso est la plus peuplée (18,0 % de la population totale) et celle de Kidal la moins peuplée (0,5 % de la population totale). La densité de la population, pour une superficie de 1 248 814 km², était estimée à 15,2 habitants/km² en 2015 (contre 9,1 habitants/km² en 2004), la population urbaine représentant 39,9 % de la population totale (contre 31,1 % en 2004). Le Mali enregistrait l'une des espérances de vie les plus faibles de la sous-région en 2015, avec 60,0 ans pour les hommes et les femmes, pour une moyenne de 56,0 ans pour les hommes et 58,0 ans pour les femmes en Afrique de l'Ouest (UNFPA, 2017).

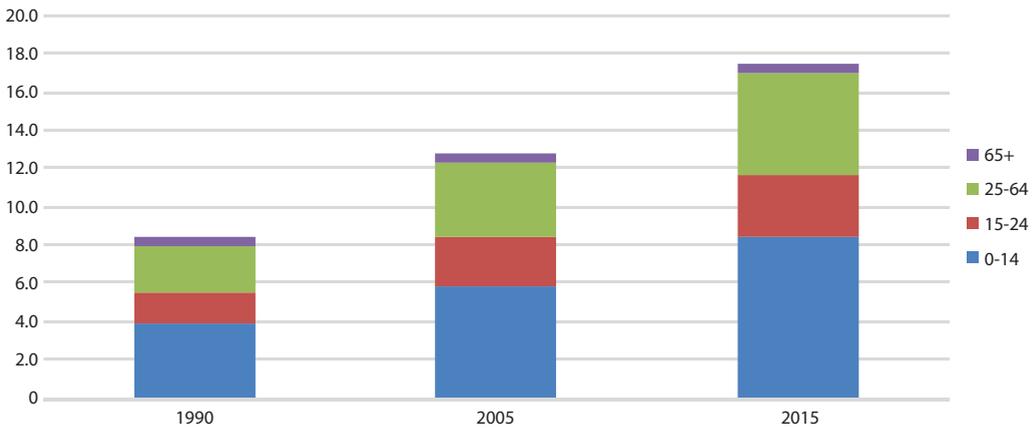
En termes de structure, et à l'instar des autres pays d'Afrique, la population du Mali est à dominance très jeune (âge moyen de 16,2 ans⁶ en 2015) ; 66,8 % de la population totale avaient moins de 24 ans en 2015, contre 65,6 % il y a dix ans (INSTAT, 2005 et 2015a). La part de la tranche d'âge des moins de 14 ans a augmenté de 2,0 points de pourcentage en une décennie, passant de 46,1 % en 2005 à 48,0 % en 2015.

Il convient de souligner que l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans) a quasiment stagné en une décennie, passant de 49,9 % de la population totale en 2005 à 49,1 % en 2015 (INSTAT, 2005 et 2015a), tandis que celui de la tranche non active (moins de 14 ans et 65 ans et plus) a augmenté d'environ 1,0 point de pourcentage sur la même période (50,1 % à 50,9 %). Par conséquent, le taux de dépendance enregistre une tendance à la hausse (100,2 % en 2015 contre 99,1 % en 2000), après une première inflexion en 1990 (101,9 %) suivie d'un retour de la dégradation à partir de 2005 avec un taux de dépendance de 98,1 %⁷, ce qui traduit la fermeture progressive de la fenêtre d'opportunité

6 <http://knoema.fr/atlas/Mali/topics/Donn%C3%A9es-d%C3%A9mographiques/%C3%82ge/%C3%82ge-moyen-de-la-population> (consulté le 1er juillet 2017)

7 <http://knoema.fr/atlas/Mali/topics/Donn%C3%A9es-d%C3%A9mographiques/Rapports-de-d%C3%A9pendance/Total-dependency-ratio-0-14-and-65-per-15-64> (consulté le 1er juillet 2017)

Figure 9 : Évolution de la population par groupe d'âge (en millions)



Sources : base de données UN-DESA*, 2017

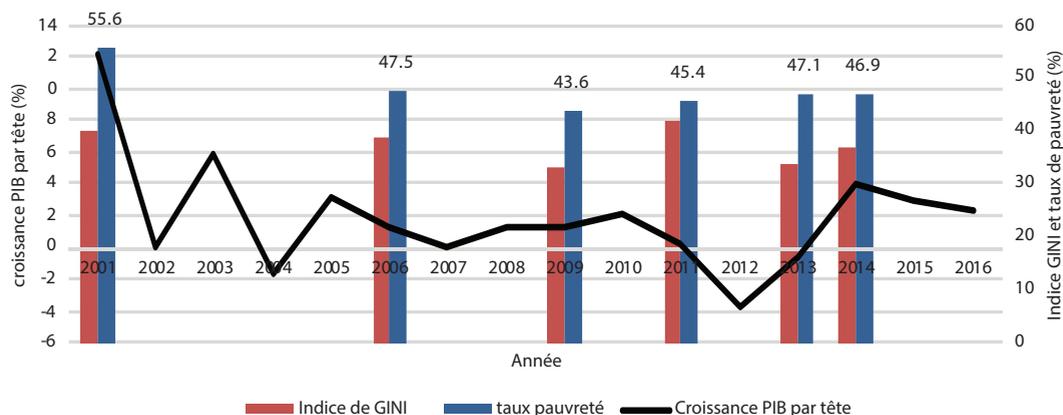
* <https://esa.un.org/unpd/wpp/Download/Standard/Population/>

du dividende démographique ouverte dès 2005. Il est donc d'autant plus urgent et judicieux que le gouvernement prenne des mesures fortes pour l'amélioration de la santé néonatale et infantile, la réduction du taux de fécondité et le renforcement de la qualité de l'offre et de la demande éducative, afin d'être au rendez-vous du développement durable en 2030.

4.2 Pauvreté et emploi

L'indice de développement humain (IDH) n'a progressé que de 21,7 % en une décennie pour s'établir à 0,442 en 2015 (contre 0,363 en 2006), soit nettement en dessous de la moyenne de l'Afrique (0,523) et de la moyenne du groupe de pays à IDH faible (0,797) pour la même période. Cette faible performance dans le domaine du développement social s'illustre au niveau de la population par de mauvaises conditions de vie, notamment une forte vulnérabilité aux chocs internes et externes. L'incidence de la pauvreté monétaire a été estimée à 46,9 % en 2014 contre 55,6 % en 2001, soit une baisse apparente de 8,7 points de pourcentage en plus d'une décennie. La tendance baissière de la pauvreté monétaire constatée à partir de l'enquête ménage de 2001 s'est inversée en 2011, avec une incidence de 45,4 % contre 43,6 % en 2009 et 47,5 % en 2006. L'enquête ménage de 2013 a conforté ce retournement de tendance (47,1 % de pauvres), avant une légère baisse de 0,2 point de pourcentage en 2014 qui serait en partie imputable aux efforts positifs de relance de l'activité économique à partir de 2013 (plus de 5 % de croissance du PIB sur la période 2014-2016), et ce en dépit de la persistance des chocs exogènes (baisse du prix de l'or et volatilité des cours des matières premières en général) et endogènes (crise politique et sécuritaire depuis 2012). Les agriculteurs et les autres indépendants contribuent à la pauvreté à 91,7 %, la part des agriculteurs représentant à elle seule 81,2 %. Par ailleurs, tout comme dans les autres pays du continent, le risque de demeurer structurellement dans la pauvreté au Mali dépendrait fortement du niveau d'instruction, puisque les chefs de ménages sans éducation formelle

Figure 10 : Évolution du taux de pauvreté (ligne nationale, %), de la croissance du PIB par tête (%) et de l'indice de GINI (%)



Sources : INSTAT, annuaire statistique 2015 ; CREDD 2016 ; Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde 2016.

contribuent à la pauvreté à 87,8 % tandis que ceux ayant un niveau d'étude au moins équivalent au secondaire représentent moins de 0,8 % (INSTAT, 2011).

En outre, bien que les inégalités de revenus au Mali restent importantes, sur la base de la dynamique de l'indice de GINI, la persistance des chocs exogènes et endogènes précédemment soulignée aurait aggravé ces inégalités dans la même dynamique que la pauvreté monétaire. Il convient également de noter que même si la capitale Bamako enregistrait un faible niveau de pauvreté d'environ 11 % en 2014, il existe une forte disparité des conditions de vie au niveau national, les régions de Sikasso, Ségou et Mopti comptant plus d'un habitant pauvre sur deux.

Tout comme dans les autres pays du continent, au Mali la pauvreté, qui avait un profil essentiellement rural, commence à prendre de fortes proportions en milieu urbain, notamment dans les zones péri-urbaines, d'où la nécessité pour les autorités d'intégrer les politiques de développement urbain aux politiques nationales de développement.

Globalement, l'impact de la croissance économique devrait sensiblement se répercuter sur la pauvreté. En effet, le Mali fait partie du groupe restreint des six pays de la sous-région⁸ pour lesquels les performances de la croissance économique au cours de la dernière décennie ont été plus favorables aux pauvres qu'aux non-pauvres (Sanga et Mamadou, 2017). Aussi convient-il d'encourager l'engagement du gouvernement, qui consacre 35,5 % des allocations budgétaires aux dépenses de lutte contre la pauvreté non monétaire par l'intermédiaire de l'axe 2 du CREDD 2016-2018 (CREDD, 2016).

8 Burkina Faso, Cabo Verde, Guinée, Mali, Niger, Sierra Leone

Dans le domaine de l'emploi, le taux d'activité de la population était estimé à 74,9 % en 2015 (71,2 % en milieu urbain et 89,0 % rural), avec un avantage pour les hommes (86,1 % par rapport aux femmes (65,1 %). Par ailleurs, le pourcentage des jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans emploi était estimé à 12,0 % de l'effectif total de cette tranche d'âge à la même période en milieu rural, contre 9,0 % en milieu urbain, ce qui représentait globalement 13,9 % de jeunes femmes et 7,8 % de jeunes hommes (OIT, 2015). Cette forte proportion d'actifs ruraux combinée à la faible productivité agricole constitue l'une des principales sources de précarité de la population et de prédominance de la pauvreté en milieu rural : les agriculteurs représentaient 81,0 % de l'ensemble des pauvres et 86,0 % de l'ensemble des très pauvres (INSTAT, 2011).

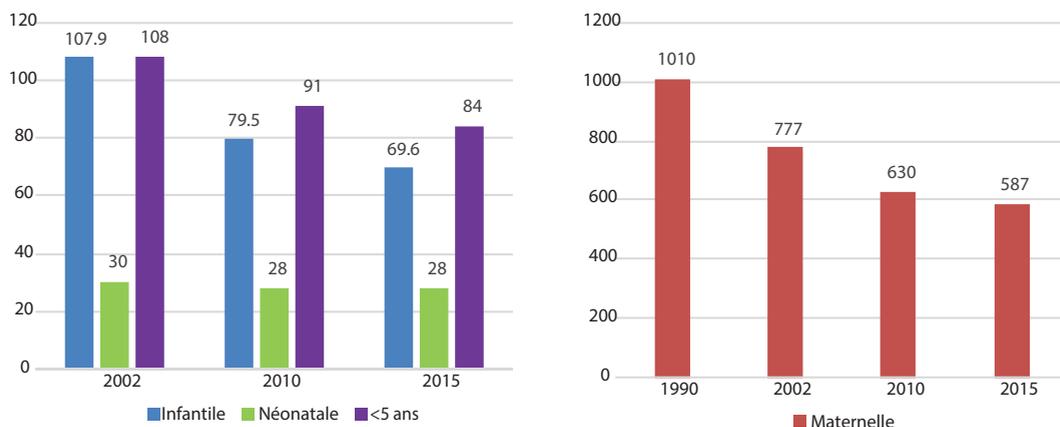
Par ailleurs, il convient de souligner que la majorité des personnes actives opèrent dans le secteur informel, potentiellement précaire, avec un taux d'emploi informel estimé globalement à 88,0 % en 2010 (86,4 % pour les hommes et 90,6 % pour les femmes ; OIT, 2015). Les emplois salariés dans le secteur non agricole ne représentent que 13,2 % en milieu rural et 34,5 % en milieu urbain, avec une distribution fortement en défaveur des femmes. Cette inégalité prévaut également pour le chômage, puisque 14,5 % des jeunes de 15-24 ans sont des femmes et 6,2 % des hommes, pour un taux de chômage national de 8,3 % en 2010. Il serait de 13,6 % et 7,5 % respectivement pour les femmes et les hommes de 15-64 ans en 2015, avec une moyenne combinée de 13,2 % en milieu urbain (INSTAT, 2015b). Toutefois, il importe de noter que ce niveau de chômage apparemment faible est influencé par la part importante du sous-emploi (28,7 % pour les hommes et 37,1 % pour les femmes) et du travail non décent, avec une durée du chômage relativement longue, puisque plus de neuf chômeurs sur dix (95,8 %) restent sans emploi pendant plus d'un an (OIT, 2015). Cette prédominance du sous-emploi et du travail non décent est source de pondération de la vulnérabilité et de la pauvreté de la population, notamment en milieu rural et périurbain, puisque les agriculteurs, les travailleurs indépendants et les sans-emplois représentaient ensemble plus de 95,0 % des pauvres et 97,0 % des très pauvres en 2011 (Yves *et al.*, 2015).

4.3 Santé

Selon le rapport 2016 de la CEA sur l'évaluation des progrès de l'Afrique de l'Ouest en matière d'ODD, le Mali fait partie du groupe restreint des pays qui ont enregistré des progrès significatifs en matière de santé, même si le niveau des principaux indicateurs compte parmi les plus élevés du continent.

À la faveur de l'amélioration du taux d'accouchement assisté par du personnel de santé qualifié, et des taux de consultation prénatale et postnatale, le taux de mortalité infantile s'est établi à 69,6 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2015 contre 107,9 en 2002. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a également enregistré une baisse substantielle au cours des deux dernières décennies, passant ainsi de 108,0 décès pour 1 000 naissances vivantes à 84,0 en 2015. Quant à la mortalité maternelle, son taux est passé de 1 010,0 décès

Figure 11 : Évolution des taux de mortalité infantile, néonatale et des moins de 5 ans, et du taux de mortalité maternelle



Source : bases de données OMS* et UN-DESA**, consultées en février 2018

* <http://apps.who.int/gho/data/node.country.country-MLI?lang=en>

** <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/?area>

pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 587,0 en 2015. Si la crise traversée par le pays pourrait potentiellement détourner les investissements structurants au détriment de l'amélioration de l'offre sanitaire, la priorité accordée au renforcement de l'accès aux services sociaux de base par l'intermédiaire de l'axe stratégique 2 du CREDD 2016-2018 devrait consolider la tendance baissière des principaux indicateurs. Ceci n'est envisageable que dans un contexte de sortie rapide de crise pour permettre le déploiement de toute l'administration sur l'ensemble du territoire national. Les efforts budgétaires du Gouvernement devraient refléter le caractère prioritaire accordé au secteur de la santé, dépassant les 12,3 % du budget national alloués en 2016 à la santé contre 7,9 % en 2012 (CEA *et al.*, 2017). Ce niveau d'allocation budgétaire est, du reste, nettement en deçà du minimum de 15,0 % consacré par la déclaration d'Abuja.

4.4 Éducation

Le Mali a enregistré des progrès notables au cours des dix dernières années, même si les niveaux d'éducation demeurent trop bas ; ainsi, beaucoup d'efforts restent à faire pour élever la qualité des services fournis par le système. Ces progrès sont à mettre à l'actif de la mise en œuvre de stratégies de scolarisation qui ciblent le maintien des enfants, notamment des filles, dans le système éducatif formel le plus longtemps possible.

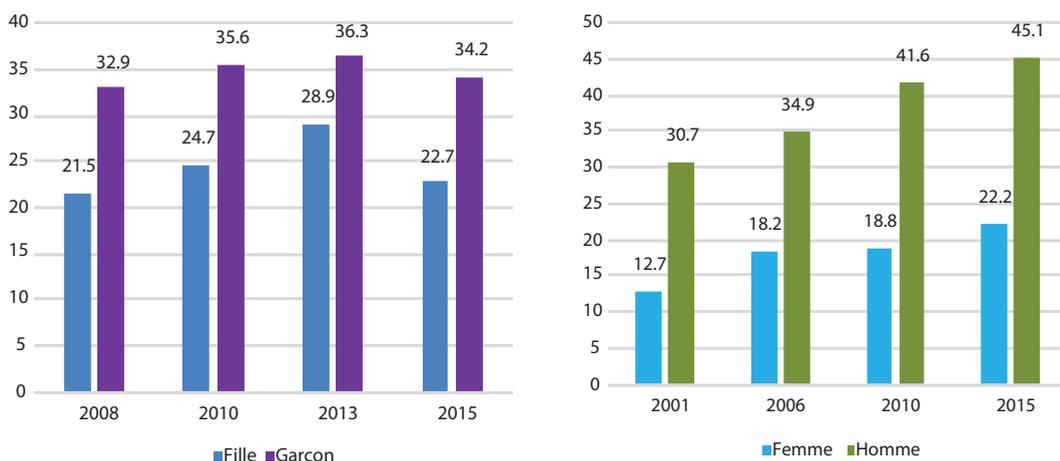
Dans le système formel, le niveau de scolarisation des deux sexes au cycle 1 du primaire a pratiquement doublé au cours de la dernière décennie, avec un taux net de scolarisation qui est passé de 27,5 % en 2001 à 55,2 % en 2015 pour les filles et de 34,8 % à 59,2 % pour les garçons. Le taux global national est de 57,3 %, ce qui signifie que seuls 4 enfants sur 10 âgés de 7 à 12 ans fréquentaient le cycle primaire 1 en 2015. Par ailleurs, une régression

du taux de scolarisation, partiellement due à l'insécurité, a été enregistrée à partir de 2012. Ainsi, le taux net de scolarisation national est passé de 57,5 % en 2011 à 55,4 % en 2014 (INSTAT, 2015b). Il apparaît que l'offre des services sociaux de base est fortement contrainte dans les zones du territoire en état d'insécurité, d'où l'urgence pour les autorités maliennes d'aboutir à une sortie de crise dans les plus brefs délais pour permettre le redéploiement total de l'administration sur l'ensemble du territoire national et, par ricochet, la réouverture des écoles. En effet, les disparités entre régions et milieux de résidence sont considérables : si le taux d'accès était de 85,2 % en 2015 dans la région de Bamako, il n'était que de 37,2 % dans celle de Mopti, avec un taux global de 80,7 % en niveau urbain et de 50,5 % en milieu rural (INSTAT, 2015b).

Globalement, l'efficacité interne du système éducatif formel malien se classe parmi les plus faibles de la sous-région : le taux de redoublement au primaire se situait à plus de 14 % en 2015, traduisant ainsi la sortie d'une importante proportion d'enfants du système éducatif avant la fin du cycle primaire. Par ailleurs, outre la pauvreté des ménages, l'abandon volontaire (42,4 %), l'échec scolaire (24,4 %) et le mariage (13,4 %), notamment chez les filles (24,7 %), constituent les principales raisons de non fréquentation des écoles officielles par les enfants au Mali (INSTAT, 2015b).

Au niveau du système non formel, 33,1 % des plus de 15 ans savaient lire et écrire dans une langue quelconque en 2015. Cependant, les hommes (45,1 %) sont plus alphabétisés que les femmes (22,2 %), avec un taux de 56,9 % en milieu urbain contre 24,4 % en milieu rural (INSTAT, 2015b). Dans son combat pour améliorer la productivité, notamment agricole, le

Figure 12 : Évolution du taux net de scolarisation au secondaire et du taux d'alphabétisation des jeunes de 15 ans et plus (sexe, pourcentage)



Sources : INSTAT, EMOP 2015 et UNESCO, <http://uis.unesco.org/en/country/ml>*

* Base de données UNESCO, consultée le 6 juillet 2017

Gouvernement devrait intensifier sa politique d’alphabétisation afin de faciliter et d’accélérer le processus de modernisation du monde rural pour une effectivité de la transition économique. Ceci nécessite d’ores et déjà une intensification de la dotation budgétaire allouée au secteur de l’éducation, bien que des progrès significatifs aient été constatés ces cinq dernières années. En effet, 17,7 % des dépenses totales du gouvernement ont été affectées au secteur de l’éducation en 2013 contre 20,0 % en 2012 (CEA *et al.*, 2017) pour une moyenne de 16,6 % en Afrique⁹. Cette baisse serait due en partie à l’effet d’éviction des dépenses de sécurité (frais militaires et demande sociale) sur les dépenses structurantes de développement.

4.5 Genre

Pour évaluer l’ampleur réelle de l’inégalité entre les hommes et les femmes, et mesurer l’égalité hommes-femmes et l’autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L’IDISA permet aux décideurs d’évaluer leurs propres performances dans l’application des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l’Indice de la condition de la femme. Cet indice est une composante de l’IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, à partir du ratio femmes/hommes des valeurs de l’indicateur multiplié par 10, le résultat étant arrondi au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d’inégalité le plus élevé, une note de 5 une parité moyenne, et une note de 10 une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 révèle des situations pour lesquelles les femmes dépassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d’évaluation.

En matière de santé, les données indiquent une égalité entre les sexes (score de 10), notamment concernant la survie des moins de 5 ans, l’espérance de vie à la naissance et la population touchée par le VIH. Par ailleurs, le taux de mortalité des adultes reste plus élevé chez les femmes (258,2 pour 1 000 femmes adultes en 2015) que chez les hommes (253,2 pour 1 000 hommes en 2015)¹⁰.

Au niveau de l’éducation, bien que les données traduisent un niveau de parité moyenne (score de 6), le taux d’accès au secondaire n’était que de 22,7 % pour les filles contre 34,2 % pour les garçons en 2015 (INSTAT, 2015b).

Sur le plan économique, en dépit de la parité moyenne (score de 6), les femmes sont nettement désavantagées en termes de participation au marché du travail. Les femmes et les hommes présentent des taux d’occupation respectifs de 65,1 % et 86,1 %, et 6,3 % des femmes ont un emploi salarié contre 13,4 % des hommes (INSTAT, 2015b). Les femmes se concentrent

⁹ Banque Mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde (WDI)

¹⁰ Banque Mondiale, base de données des indicateurs du développement dans le monde (WDI)

Emploi : 6

Emploi dans le secteur non-agricole	6
Taux d'activité	6

Entreprise : NaN

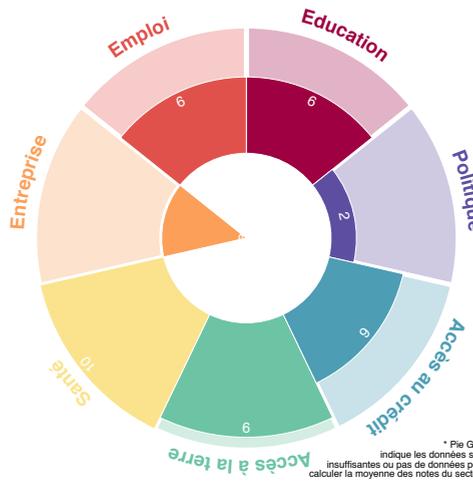
Postes de direction	pas de données
Propriétaires	pas de données

Santé : 10

Taux de survie avant 5 ans/1000	10
Enfants des moins de 5 ans, sans retard de croissance	11
Espérance de vie à la naissance	10
Part de la population non infectée par le VIH	10

Indicateurs autonomes

Accès à une source d'eau potable dans 15 minutes (urbain)	97	Amélioration de l'assainissement (urbain)	38	Taux de mortalité maternelle
Accès à une source d'eau potable dans 15 minutes (rural)	64	Amélioration de l'assainissement (rural)	16	



Education : 6

Taux d'alphabétisation (des 15-24 ans)
Taux de scolarisation secondaire (net)
Taux de scolarisation dans le tertiaire (brut)

Politique : 2

Représentation au Parlement
Postes Ministériels, Cabinets

Accès au crédit : 6

Compte ouvert dans une institution financière
Emprunt souscrit auprès d'une institution financière

Accès à la terre : 9

Accès à la terre

Sources : Commission de l'Union africaine et CEA, 2016

plutôt dans le secteur informel et dans les emplois non qualifiés et peu rémunérés, avec une protection sociale limitée, en particulier dans les zones rurales. En outre, le Code foncier, qui reconnaît l'application du droit coutumier à l'acquisition de terres par la succession et l'administration de biens, contribue à limiter l'accès des femmes à la terre et au crédit.

Concernant la participation politique, les femmes sont sensiblement désavantagées (score de 2) par rapport aux hommes pour les postes d'élu et les postes décisionnels à l'Assemblée nationale, au Gouvernement, à la magistrature et à la fonction publique à tous les niveaux. Les données les plus récentes montrent que plus de 85 % des sièges parlementaires et des postes ministériels sont détenus par des hommes, malgré la loi n° 2015-052 de décembre 2015 qui prévoit un quota minimum de 30 % pour chaque sexe pour les postes d'élu et les postes proposés.

Analyse thématique de la transformation structurelle : gouvernance, paix, sécurité et développement durable au Mali

Depuis les événements qui ont justifié l'opération SERVAL, la situation sécuritaire catastrophique de janvier 2013 dans le Sahel en général et au Mali en particulier s'est améliorée, suite à l'accord du 20 juin 2015 entre le Gouvernement malien et les mouvements armés du nord du Mali. Aussi les acteurs du développement ont-ils pris conscience que la lutte contre le terrorisme, l'établissement d'un territoire sécurisé et la promotion d'une bonne gouvernance (politique, économique et locale) constituaient les fondements du développement durable.

5.1. État de la gouvernance au Mali

Selon le rapport 2017 de Mo Ibrahim sur l'état de la gouvernance en Afrique, ces cinq dernières années le Mali a globalement amélioré sa gouvernance de l'ordre de 3 %. Cependant cette appréciation globale cache d'importantes disparités. En effet, le pays a enregistré une détérioration majeure de l'état de la gouvernance en matière de redevabilité et de responsabilité, de sécurité nationale, de corruption et de bureaucratie, de droits de l'homme et de crime. Cette situation de détérioration s'est traduite par la perte de huit places en 2017 par rapport au classement antérieur à la crise de 2010 (Fondation Mo Ibrahim, 2017).

Il est unanimement admis que la mauvaise gouvernance politique et économique (la corruption et le clientélisme, notamment) constitue l'une des principales causes de la dégradation du climat politique et social en Afrique, qui inhibe indirectement les efforts de développement. C'est donc principalement l'effet cumulé des actions et comportements de la mauvaise gouvernance politique, locale et économique qui aurait amorcé la dégradation de la situation politique et sécuritaire au Mali en 2012-2013 (Raincourt *et al.*, 2016).

Par ailleurs, l'effondrement du socle sécuritaire et politique du pays découle de deux principaux déficits de gouvernance. Le premier a trait au maintien d'un cadre propice à la prolifération de l'insécurité, avec notamment le développement du terrorisme et de trafics illicites en tous genres. Le second porte sur la mauvaise gouvernance et l'exacerbation de la corruption considérée comme la cause principale de la dégradation du climat sécuritaire et politique. Cette exacerbation progressive aurait rendu illusoire tout effort de développement dans le nord du Mali.

Sur le plan de la justice, il convient de relever que l'exaspération de la jeunesse face à la mauvaise gouvernance ne cesse de croître. En effet, durant les quatre législatures qui se sont succédées entre 1992 et le putsch de 2012, la part des députés maliens de moins de 40 ans n'a cessé de baisser, passant de 21 % à 10 % entre la première et la dernière législature. Aussi, la justice et la lutte contre l'impunité constitueraient-elles les premières demandes des populations, devant l'éducation et la prospérité économique (Raincourt *et al.*, 2016). Par ailleurs, l'absence de mécanismes permettant de trancher les différends et d'obtenir satisfaction face aux abus de l'administration ou de l'armée a eu des conséquences dans la mesure où l'application de la charia par les groupes djihadistes a pu être ressentie comme la réintroduction d'une forme de justice que l'État n'assurait plus. La lutte contre l'impunité passe également par une amélioration de la prise en compte des droits des femmes au sein des processus de justice et de réconciliation, celles-ci étant très nombreuses à être victimes de violences sexuelles lors des conflits.

Au niveau de la gouvernance locale, l'inadéquation de la politique de décentralisation a été le plus souvent évoquée comme le principal facteur d'amplification de la dégradation du climat sécuritaire, politique et social au Mali. Cette politique, qui promeut un développement régional et local équilibré et de proximité, est considérée par l'administration centrale et ses partenaires comme la clef de voûte du développement durable et inclusif du pays et, par ricochet, de la réussite du processus de paix. Cependant, malgré les progrès récents, la décentralisation fait toujours l'objet de débats existentiels entre les acteurs locaux, concernant notamment son bien-fondé, ce qui peut sembler étonnant étant donné qu'elle a débuté il y a plus d'un demi-siècle.

Aussi convient-il de s'interroger sur le lien éventuel entre, d'une part, la faible crédibilité des structures par lesquelles une société exprime ses revendications et ses protestations – partis politiques, syndicats et organisations professionnelles – et, d'autre part, le développement du prosélytisme religieux et sa capacité à s'adresser à une jeunesse nombreuse, très majoritairement pauvre. À bien des égards, la crise malienne est donc un cas d'école du lien entre démocratie, développement et sécurité.

5.2. Causes structurelles de la précarité de l'état de sécurité au Mali

En dépit des gros efforts entrepris et déployés par les pays et la communauté internationale, la situation sécuritaire au Sahel, et en particulier au Mali, demeure préoccupante. Elle implique la mobilisation de tous les acteurs nationaux et internationaux du développement de même que d'importantes ressources internes et externes, étouffant ainsi l'efficacité des instruments budgétaires nationaux et générant des effets d'éviction sur les initiatives et les programmes de développement à long terme.

Au-delà des causes politiques et des déficits générationnels de gouvernance, la généralisation des conflits et des cas d'insécurité dans le Sahel en général et au Mali en particulier tire

également ses causes de facteurs sociaux et environnementaux purement structurels. Dans le cas du Mali, les chocs environnementaux, la dynamique démographique et les faiblesses du système éducatif constituent des facteurs susceptibles de favoriser l'installation des conflits et la dégradation du climat de paix et de sécurité.

En termes de chocs environnementaux, la situation du Mali, au cœur du Sahel, et son exposition aux chocs environnementaux et climatiques – sécheresse, désertification, variations de la pluviosité et de la température, et leurs conséquences sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance – accentuent sa vulnérabilité. Les sécheresses des décennies 1970 et 1980 ont créé des conditions propices à la rébellion de 1990 et celles qui ont suivi. Elles ont ravagé les moyens de subsistance des nomades et des agriculteurs dans le Nord en décimant en masse les troupeaux, en réduisant à néant les récoltes et en provoquant par là même la famine. Cette situation a déclenché une migration massive des jeunes (« Ishumar touareg ») vers les villes et les pays voisins¹¹, plus particulièrement la Libye, où de jeunes migrants ont été entraînés et employés comme soldats par le régime de Kadhafi. Cette évolution a ravivé l'irrédentisme touareg des années 1990.

En matière de développement régional et local, les investissements dans ces zones défavorisées ont longtemps été considérés comme devant répondre aux mêmes critères classiques de rentabilité (notamment basés sur un nombre minimal d'utilisateurs) que dans les espaces plus densément peuplés (Bossard, 2012). Cette démarche inappropriée dans le cadre de la réduction des disparités régionales et dans la perspective de la promotion d'un développement régional équilibré et intégré sur le plan national a constitué un facteur amplificateur des inégalités et de la vulnérabilité du développement et du bien-être pour la population de cette zone. Elle néglige les continuités sociales et territoriales considérées comme le ciment de la solidarité et de l'unité d'une nation. Ces continuités ont un coût économique et social que le pays se devait naturellement d'intégrer dans les politiques et stratégies nationales et locales de développement à moyen et long terme.

Pour ce qui est des implications de la dynamique de la population, l'explosion démographique, notamment des jeunes, a commencé dans les années 1980 et 1990 et la population du Mali est aujourd'hui l'une des plus jeunes au monde (cf. la section Démographie). Ainsi, en 2050, le Mali sera le deuxième pays le plus peuplé du Sahel après le Niger, avec 45,4 millions d'habitants. Les sécheresses, les famines, les conditions économiques rudes et les déficits de gouvernance des régimes militaires successifs ont, dès les années 1980, poussé beaucoup de jeunes des régions du Nord à migrer vers les villes du Sud et les pays voisins. Cet état de fait a généré trois résultats. Le premier a été la dépopulation des régions du Nord, à telle enseigne qu'à la fin des années 1990 de vastes territoires y formaient un « no man's land ». En deuxième lieu, les jeunes de ces régions ont été facilement attirés vers des réseaux criminels

11 Baz Lecocq, *Disputed Desert: Decolonization, Competing Nationalisms and Tuareg Rebellions in Northern Mali*, Leiden, Brill, 2010, p. 227-25.

Tableau 3 : Estimation et projection des populations des pays du Sahel, dont le Mali (en millions)

Année	Mali	Burkina Faso	Niger	Tchad	Mauritanie	Sahel
1950	4,7	4,3	2,6	2,5	0,7	17,2
2000	11,0	11,6	11,2	8,3	2,7	54,8
2050	45,4	42,8	72,2	35,1	8,0	239,8
2100	93,0	81,0	209,3	68,9	13,1	540,3

Source : Nations Unies, World Population Prospects, révision de 2015

et des activités criminelles telles que la contrebande, l'enlèvement, le trafic de drogues et de personnes et l'adhésion à des groupes djihadistes. En troisième lieu, de jeunes Touaregs y ont trouvé l'occasion d'être formés aux techniques de combat (CEA, 2017).

En ce qui concerne les faiblesses du système éducatif, la crise du système éducatif malien est une caractéristique critique de la société malienne au moins depuis les années 1980 en raison du manque de financement, des perturbations qui l'ont marqué, de l'accès limité aux établissements éducatifs, des défaillances de la réglementation et du manque d'adaptation aux besoins contemporains¹². Selon les travaux de Pearce *et al.* (2009), le Mali ne dépense en moyenne que 24 dollars par an et par personne pour l'éducation et ses dépenses totales en la matière représentent 21 % du budget total, 30 % du budget de fonctionnement et 5 % du PIB ; 900 000 enfants de 7 à 12 ans ont été laissés hors du système scolaire en 2009¹³. Cette précarité du système éducatif se traduit par un faible niveau des indicateurs de qualité et d'accès. Ainsi, la durée moyenne de scolarisation n'est que de 1,4 an au Mali¹⁴.

5.3. Défis de la décentralisation pour la paix et la sécurité et pour le développement local et régional au Mali

Au début des années 1990, dans beaucoup de pays de la sous-région, la décentralisation est apparue comme la forme de gestion la mieux adaptée aux changements politiques importants qui avaient cours dans ces pays avec l'instauration de la démocratie.

Depuis l'entrée en vigueur effective de la politique de décentralisation au Mali en 1994, beaucoup d'acquis ont été enregistrés. Ils portent essentiellement sur la création du cadre juridique, le parachèvement du processus de découpage territorial prévu, l'installation des premières collectivités depuis 1999, la définition des attributions respectives des différentes collectivités territoriales et trois textes réglementaires qui prévoient le transfert de compétences dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique.

12 Drissa Diakité, « La crise scolaire au Mali » *Nordic Journal of African Studies*, 2000, 9(3), p. 6-28

13 Pearce *et al.*, « Delivering Education »

14 <http://fr.db-city.com/Pays--Dur%C3%A9e-moyenne-de-scolarisation>, base consultée le 02 novembre 2017

Il convient de souligner que la politique malienne de décentralisation est aujourd'hui à un tournant d'autant plus important que les difficultés antérieures à la crise de 2012-2013 sont à la fois techniques et politiques. En termes de difficultés techniques, on retiendra entre autres les éléments suivants.

- Les litiges liés au découpage territorial ne sont pas totalement réglés : ils mettent en jeu le problème des limites géographiques des villages qui composent les collectivités territoriales et les difficultés futures de l'intercommunalité.
- Les interventions des trois niveaux de collectivités territoriales (commune, cercle, région) ne sont pas cohérentes.
- Le statut des élus locaux et du personnel administratif des collectivités n'est pas défini.

Les difficultés politiques, considérées comme les plus importantes et les plus complexes à résoudre, sont notamment les suivantes.

- Les limites de la tutelle ne sont pas clairement fixées et on ne connaît donc pas le degré d'autonomie des différentes institutions locales (par exemple, les communes ignorent où s'arrêtent les prérogatives du préfet), ce qui a des répercussions sur la définition des budgets respectifs.
- Il existe de nombreux blocages dans le processus de transfert de compétences et de ressources de l'État central aux collectivités, à l'exclusion des domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique où des avancées notables ont été enregistrées ces dernières années, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de sortie de crise. Par ailleurs, le domaine du foncier reconnu comme la source de l'essentiel des conflits dans le pays reste en marge du processus de transfert des compétences.
- Le rôle des collectivités territoriales dans le processus de création de richesses au niveau local n'est pas clairement défini, ce qui génère des abus sur le plan foncier.
- La démocratie à la base n'est pas promue, car le contrôle par les communautés de base, notamment dans les villages, les quartiers ou encore les factions, n'est pas organisé, ce qui conduit à une substitution de la tutelle des services de l'État, et la corruption qui s'étend dans ces services rend le contrôle inefficace.

5.4. Gestion sécuritaire et développement durable

Au-delà des implications factuelles consécutives au déclenchement de la crise de 2012-2013, la faiblesse structurelle du revenu par tête dans les pays du G5 Sahel, et notamment au Mali, s'accompagne d'importants facteurs de vulnérabilité sociale. Même si l'extrême pauvreté s'est

réduite (85,9 % en 1994, contre plus de 48 % en 2015 (CEA, 2016)), elle reste considérable et, par conséquent, exacerbe la précarité des populations en général et des jeunes dans les zones du Nord en particulier.

En outre, l'absence de maîtrise de la dynamique démographique qui caractérise le groupe des pays du G5 Sahel s'est conjuguée à la faiblesse de la productivité agricole et aux effets transversaux des chocs climatiques, renforçant ainsi la vulnérabilité alimentaire des populations pauvres (Sévérino et Ray, 2010).

Au regard de la complexité du phénomène d'insécurité actuelle dans le Sahel et de la portée de sa diffusion au-delà des frontières nationales, aucun pays du Sahel n'est capable de faire face tout seul à ces défis. C'est pourquoi la stratégie intégrée pour le Sahel proposée par les Nations Unies représente une opportunité de réponse globale qui prend en compte le contexte actuel d'insécurité et de développement dans la zone. Bien que la gestion conjoncturelle de la crise au moyen d'actions à effet rapide soit déterminante pour assurer la quiétude et créer les conditions de mise en œuvre des accords de sortie de crise dans le pays, il importe de ne pas perdre de vue les réformes et les actions de pilotage et de gestion du développement à long terme. Ces réformes et ces actions doivent cibler prioritairement le renforcement des capacités de l'État pour une meilleure gouvernance locale, la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la cohésion sociale.

Renforcement des capacités des États par une meilleure gouvernance locale

Les efforts du Gouvernement et des acteurs locaux et internationaux du développement doivent cibler une nouvelle forme de gouvernance, capable de prendre en compte les réalités locales, en particulier la diversité des identités. L'amélioration de la gouvernance locale et de la décentralisation a été présentée comme une option essentielle visant à renforcer la capacité de l'État. Un fondement solide au niveau local, nécessitant des ressources adéquates pour accompagner la dévolution des pouvoirs aux autorités et aux communautés locales, doit soutenir un nouvel édifice démocratique et contribuer à corriger les défaillances de l'administration dans les zones négligées du pays (Ferd, 2017).

Lutte contre la pauvreté

La nécessité de résoudre le problème de la pauvreté et les défis en matière de développement face à la crise sécuritaire dans la région du Sahel en général, et au Mali en particulier, est indiscutable dans le processus de recherche de solution. La question du partage équitable des produits de la croissance économique reste au cœur des différents scénarios envisagés.

Le renforcement du secteur privé constitue également un axe important dans la constitution d'un fondement économique et sociale viable et l'atténuation des pressions subies par l'État. La création d'entreprises pourrait contribuer à garantir la fourniture de services sociaux de base sur l'ensemble du territoire national, encourager la création d'emplois et promouvoir des

approches du développement durable soucieuses des spécificités locales. Dans un contexte où il est essentiel que la politique régisse l'économie et non le contraire, la libre circulation effective des personnes et des marchandises dans la région de la CEDEAO est déterminante pour créer les conditions de diffusion des effets positifs de l'intégration régionale.

Renforcement de la cohésion sociale

Une approche fortement focalisée sur la sécurité, ainsi que sur le développement social et économique, ne permettra pas nécessairement de résoudre les conflits d'identité religieuse au Mali, et au Sahel en général. L'histoire de l'Afrique de l'Ouest regorge d'exemples d'empires et de royaumes qui ont connu des problèmes d'identité, d'ethnie ou de religion. Les tensions actuelles d'ordre racial, religieux, voire ethnique, peuvent constituer un obstacle à toute résolution durable de la crise au Mali. Cependant, des valeurs anciennes telles que la solidarité et la tolérance, qui ont rassemblé les diverses populations vivant dans les zones concernées au fil des ans, sont susceptibles de contribuer à réparer le tissu social et à rétablir des relations solides entre des communautés divisées.

Le lien entre une mauvaise gouvernance et la violence étant clairement établi, les bailleurs internationaux devront promouvoir toutes les actions susceptibles de prévenir ou de réduire les conflits par une amélioration de l'ordre institutionnel. Il s'agit d'aider les États à : a) remplir les fonctions régaliennes de base : défense (armée), sécurité (police, gendarmerie), justice, administration et pilotage des politiques publiques, législation et cadre réglementaire, et gestion publique et fiscalité ; b) fournir, sur l'ensemble du territoire, les services publics de base attendus par les populations, en nombre et en qualité suffisants ; et c) assurer l'établissement de relations constructives et véritablement démocratiques, aussi bien entre les autorités publiques et la société pour des décisions concertées (citoyens, usagers, représentants du secteur privé, organisations de la société civile, organisations professionnelles, syndicats) qu'au sein des différents segments de la société (sous-représentation politique de certains groupes socioculturels, inégalités marquées entre les classes sociales, gestion des aînés face à une majorité jeune et silencieuse).

5.5. Principaux défis et messages à retenir

Il ressort du diagnostic économique et social et de l'analyse thématique que le Mali doit relever des défis majeurs pour retrouver son élan de développement socioéconomique antérieur à la crise afin de concrétiser ses efforts de transformation structurelle.

L'agriculture comme principal facteur d'inclusivité de la croissance économique et d'amélioration des conditions de vie des ménages : d'une part, l'agriculture est considérée comme la première contribution à la constitution de la richesse nationale (environ 40 % en moyenne sur les cinq dernières années) et emploie plus de 65 % de la population ; d'autre part, 84,3 % des ménages pauvres travaillent à temps plein dans l'agriculture. Aussi les actions de lutte contre la pauvreté du gouvernement devraient-elles cibler en priorité le milieu rural

en général et les activités du secteur agricole en particulier. Elles doivent viser l'amélioration des productivités et des rendements agricoles par la mécanisation, le soutien en intrants, la promotion des semences à cycle court et à haut rendement, la maîtrise de l'eau et le développement des infrastructures de transport et de commercialisation, notamment celui des chaînes de valeur régionale dans les filières potentiellement porteuses de valeur ajoutée (coton, bétail et viande, mangues, etc.).

Renverser la tendance à la non-viabilité dans la gestion des finances publiques : les efforts consentis par le Gouvernement sur la période 2013-2014 pour ramener la masse salariale à moins de 28 % des recettes fiscales sont en train de s'essouffler. En effet, la situation de 2015 et 2016 (plus de 30 % des recettes fiscales) traduit un retour à la tendance antérieure à la crise en 2012, lorsque la masse salariale représentait plus de 38 % des recettes fiscales pour une norme de l'UEMOA à ne pas dépasser de 35,0 %. Dans un contexte de relance économique et de développement durable où les besoins de réhabilitation et de construction des infrastructures économiques et sociales pour une sortie de crise sont essentiels et urgents, l'allocation d'une part importante des recettes fiscales aux salaires au détriment des investissements pourrait se révéler non viable à moyen terme, d'où la nécessité pour le Gouvernement de stimuler le niveau de recouvrement des recettes fiscales et de maîtriser les dépenses courantes par des réformes appropriées.

L'urgence d'éviter la dégradation du niveau d'offre des services sociaux de base : les taux d'accès à l'éducation (primaire et secondaire) ont enregistré un repli sur la période 2013-2015 en partie dû à la fermeture des écoles dans les zones d'insécurité du pays (au Nord et au Centre). La situation est similaire au niveau de l'offre de services de santé. C'est pourquoi il est urgent que les autorités maliennes aboutissent rapidement à une sortie de crise pour permettre le déploiement total de l'administration sur l'ensemble du territoire national, afin de poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de l'offre éducative et de santé pour toutes les couches de population.

Inscrire le processus de consolidation de la paix et de stabilité politique et social durable dans une démarche de mise en œuvre de réformes de portée structurelle et inclusive : ces réformes doivent cibler prioritairement le renforcement des capacités institutionnelles de l'État pour une meilleure gouvernance locale et la création d'opportunités économiques et d'emploi par la réalisation d'investissements structurants dans les zones du territoire économiquement défavorisées, tout en veillant scrupuleusement au renforcement de la cohésion sociale.

6. Évaluation de la qualité des données

Note de méthodologie : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : une case verte indique une source de données « fiable », une case jaune une source « satisfaisante » et une case rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence de chaque source de données nationales et l'accessibilité à ces sources. Elle a pris en considération la régularité de leur publication, compte tenu de la fréquence et de la périodicité de leurs mises à jour conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases a elle aussi été estimée, et plus précisément la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a pris en compte l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, de même que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (millions)	18,1 (2016)	1
Enfants (0-14 ans, %)	8,4(2015)	1
Adultes (15-64 ans, %)	8,6 (2016)	1
Personnes âgées (plus de 65 ans, %)	0,5 (2015)	1
Taux de croissance démographique (annuel moyen, %)	39,9 (2015)	1
Population urbaine (%)	3,0 (2016)	1
Indice synthétique de fécondité (%)	6,2 (2016)	1
Espérance de vie à la naissance	60 (2016)	1
Taux brut de mortalité (‰)	10,1(2015)	4
Taux brut de natalité (‰)	42,9 (2015)	4

Indicateurs clefs macroéconomiques et sectoriels	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (%)	5,8 (2016)	2
PIB courant (en milliards FCFA)	8303,1(2016)	2
Taux d'inflation annuelle (%)	-1,8 (2016)	2
Balance compte courant (en millions FCFA)	-517 (2016)	2

Tendances et indicateurs économiques	Valeur	Évaluation
Flux entrant des IDE (milliards de FCFA)	62 (2016)	2
Exportations totales (milliards FCFA)	1662,2 (2016)	2
Importations totales (milliards FCFA)	2431,2 (2016)	2

Éducation, emploi et conditions de vie	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation (15-24) (%)	49,37 (2015)	3
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	55,72 (2015)	3
Proportion d'écoliers commençant la première année d'études primaires et qui la termine	50,91 (2015)	3
Ratio fille-garçons au primaire	0,92 (2015)	4
Ratio fille - garçons au secondaire	0,81 (2015)	3
Emploi informel (%)	84,1 (2015)	4
Population en dessous de la ligne de pauvreté national (%)	46,9 (2014)	4
Taux de chômage (%)	10,3 (2014)	4
Taux de chômage des jeunes (15-29) (%)	23,0 (2015)	4

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	84 (2015)	5
Taux de mortalité maternelle (pour 100,000 naissances)	587 (2015)	5
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en sous-poids	38,0 (2013)	4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	69,6 (2015)	5
Proportion de naissances assistées par un personnel de santé qualifié	58,6 (2013)	4
Taux de prévalence de contraception	10,3 (2013)	5

Sources de données Code Index

1. UNFPA
2. MEF
3. UNESCO
4. INSAT
5. OMS/UN-DESA

Références

AMAO (2016), « Programme de coopération monétaire de la CEDEAO », Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), décembre 2016.

Arnaud C. (2016) « Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion », AFD, *Notes techniques*, mars 2016.

BAD, PNUD, OCDE (2017), « Perspectives économiques africaines », Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation de coopération et de développement économique, avril 2017.

Banque de France (2014), « Rapport annuel de la zone franc », Les monographies économiques.

BCEAO (2016), « Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA en 2015 », Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, juin 2016.

BCEAO (2017), « Bulletin trimestriel de statistiques : premier trimestre 2017 », Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, avril 2017.

Bossard Laurent, (2012), « Le Complexe sécurité et développement : DÉFIS RÉGIONAUX », Enseignements du colloque, juin 2012.

CEA (2016), « Des objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest : les leçons apprises », Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique de l'Ouest, avril 2016.

CEA (2017a), « Profil économique de l'Afrique de l'Ouest en 2016 et perspectives en 2017 », Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique de l'Ouest, mars 2017.

CEA (2017b), « Impacts de la mise en œuvre du TEC-CEDEAO et des Accords de partenariat économique (APE) de l'Union Européenne sur la dynamique du processus d'intégration et de transformation structurelle des économies de l'Afrique de l'Ouest », Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique de l'Ouest, mars 2017.

CREDD (2016), « Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali 2016-2018, Ministère de l'économie et des Finances, avril 2016.

Dimitri Sanga et Mamoudou Sebege (2017), « Croissance économique dans la zone CEDEAO : soutenabilité, durabilité et inclusivité », document de travail, mai 2017.

CEA (2015), « Approaches to evaluating forecast performance: technical review ». Commission économique pour l'Afrique, Addis Ababa, août 2015.

CEA, AfDB, AUC (2017), « African Statistical Yearbook », Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement, Commission de l'Union africaine, avril 2017.

Ferdi (2017), « Allier sécurité et développement : plaidoyer pour le Sahel », Fondation pour les études et recherches sur le développement international, Ferdi, volume 1.

FMI (2016), « Memorandum of Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding », Fonds monétaire international, novembre 2016.

INSTAT (2011) « Enquête par grappe à indicateurs multiples et de dépenses des ménages (MICS/ELIM) 2010 », Résultats préliminaires du volet ELIM, Institut national de la statistique.

INSTAT (2004), « Annuaire statistique du Mali », Institut national de la statistique, Ministère de l'économie et des finances.

INSTAT (2015a), « Annuaire statistique du Mali », Institut national de la statistique, Ministère de l'économie et des finances.

INSTAT (2015b), « Enquête modulaire et permanente auprès des ménages », Rapport d'analyse du premier passage 2015, Institut National de la Statistique, août 2015.

MEF (2016a), « Stratégie d'endettement public du Mali pour l'année 2017 », Ministère de l'économie et des finances, septembre 2016.

MEF (2016b), « Situation économique et financière du Mali en 2015 et perspectives pour 2016 », Ministère de l'économie et des finances, Direction nationale de la planification du développement, juin 2016.

MEF (2017), « Rapport sur la situation d'exécution du budget d'État au 31 décembre 2016 », Ministère de l'économie et des finances, avril 2017.

Fondation MO Ibrahim (2017), « Ibrahim index of African governance », 2017 Index Report.

ODHD (2013a), « Effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires », Observatoire du

développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté, Ministère de l'action humanitaire, de la solidarité et des personnes âgées, mars 2013.

ODHD (2013b), « Impacts de la crise socioéconomique et politique 2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement au Mali », Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté, Ministère de l'action humanitaire, de la solidarité et des personnes âgées, mars 2013.

OIT (2015), « Programme pays de promotion du travail décent », Programme pour la relance durable du Mali 2016-2018, Organisation internationale du travail.

De Raincourt H. et Conway-Mouret H. (2016), « Rapport d'information », le Sénat, session ordinaire de 2015-2016, juin 2016.

Sévérino J.-M. et Ray O. (2010), *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob, Paris.

UNFPA (2017), « État de la population mondiale 2016 », Fonds des Nations Unies pour la population, avril 2017.

Banque mondiale (2016), « Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook », Banque mondiale, avril 2016

Yves Bourdet, Kassim Dabitaou et Aoua Saran Dembélé (2015), « Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali », document de travail.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.



Economic Commission for Africa | Commission économique pour l'Afrique
1958 - 2018